





Magd: Hall

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.TE DE BUFFON,

Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

Tome Neuvième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.



A PARIS,

Suivant la Copie *in*-4.°

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVII.

D

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

TABLE.

différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête sur-tout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes; & les Voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou aussi plus long que les ours de terre; d'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre; d'ailleurs il paroît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit positivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de lon-

HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE des Animaux quadrupèdes.

ADDITION

A l'article de l'Ours blanc [1].

JE DONNE ici (*planche 1.re*) la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feû M. Colinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort

[1] Tome III, *page 18.*

ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, & que ces animaux affamés & féroces avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs Sauvages & blessé deux Anglois. On trouve *pages 34 & 35*, du troisième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en sorte que tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.





D. Sève del. Mas. Th. Rousselet Sculp.

L'OURS DE MER.

ADDITION

Aux articles de l'Agouti[1], du Paca[2], & de l'Akouchi[3].

De l'Agouti.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit seulement, que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, & même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre, sa peau est dure & propre à faire

[1] Tome III, *page* 87.
[2] Tome IV, *page* 127.
[3] Tome VII, *page* 391.

des empeignes de souliers qui durent très-long-temps ; il n'a point de graisse, sa chair est aussi blanche & presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre ; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs ; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens & les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creusés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils ; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, &c. & lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher ; ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve seuls ou bien la mère avec

ſes petits; ils s'apprivoiſent aiſément & mangent à peu-près de tout; devenus domeſtiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maiſon volontiers; cependant ils conſervent un peu de leur humeur ſauvage. En général, ils reſtent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne faſſe clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux ſont ſi nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

DU PACA.

COMME nous n'avons donné* que la figure deſſinée ſur un très-jeune Paca, qui n'avoit pas encore pris la moitié de ſon accroiſſement, & qu'il nous eſt arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maiſon, & depuis le mois d'août dernier 1774,

* Tome IV, *Planche XVI, page* 130.

jusqu'à ce jour, 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner & en donner la figure (*planche 11*) avec les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre ; le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeuroit assez tranquille pendant le jour, sur-tout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé ; mais, dès que la nuit vient, il marque le desir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison ; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins, car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure ; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a

pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle ; il pouſſe cette vieille paille dehors avec ſon muſeau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le ſeul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obſcurs ſembloient lui convenir, il établiſſoit ſouvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien ſous les fourneaux de l'office & de la cuiſine ; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire ſortir de ce nouveau domicile ; la propreté ſemble être ſi naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averſion au moment qu'il fit ſes ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avoit aſſez bien reçu pour en eſpérer quelque choſe, elle lui faiſoit même des avances très-marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps ; elle lui laiſſoit même preſque toute la nourriture, ſans chercher à la partager ; mais, dès que le lapin

eut infecté la cage, elle ſe retira ſur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle ſe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à ſa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte malpropre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aiſément à la vie domeſtique, il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des perſonnes qui le careſſent; il connoît fort bien ceux qui prennent ſoin de lui, & ſait parfaitement diſtinguer leur voix. Lorſqu'on le gratte ſur le dos, il s'étend & ſe couche ſur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoiſſance, & ſemble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le ſaiſiſſe pour le tranſporter, & il fait des efforts très-vifs & très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muſcles très-forts & le corps maſſif; cependant il a la peau ſi ſenſible, que le plus léger attouchement ſuffit pour lui cauſer une vive émotion. Cette grande ſenſibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois

des accès de colère, lorſqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il ſe préſente un objet déplaiſant; la ſeule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaiſe humeur. On l'a vu renfermé dans ſa loge, en mordre la porte & faire en ſorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit ſortir que pour faire ſes beſoins, mais on fut aſſez ſurpris, lorſqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup ſur le chien qui ne lui faiſoit aucun mal, & le mordit aſſez fort pour le faire crier; néanmoins il s'eſt accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont ſoin de lui; il n'aime pas les enfans & il les pourſuit aſſez volontiers. Il manifeſte ſa colère par une eſpèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours ſa petite fureur.

Cet animal ſe tient ſouvent debout, c'eſt-à-dire aſſis ſur ſon derrière, & quelquefois il demeure aſſez long-temps dans cette ſituation; il a l'air de ſe peigner la

tête & la mouſtache avec ſes pattes qu'il lèche & humecte de ſalive à chaque fois; ſouvent il ſe ſert de ſes deux pattes à la fois pour ſe peigner; enſuite il ſe gratte le corps juſqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever ſa petite toilette, il ſe ſert de celles de derrière, & ſe gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être fouillés.

C'eſt cependant un animal d'une groſſe corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leſte, ni léger; il eſt plutôt peſant & lourd, & ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement & d'aſſez mauvaiſe grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour ſauter, tantôt ſur les meubles & tantôt ſur les choſes qu'il veut ſaiſir ou emporter. Il reſſemble encore au cochon par ſa peau blanche, épaiſſe & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle eſt adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris ſon entier accroiſſement, il a déja dix-huit pouces de longueur dans ſa ſituation naturelle & renflée; mais, lorſqu'il s'étend, il a près de

deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la description *, n'avoit que sept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de sept pouces, & cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tout sens; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou &

* Tome IV, *page* 127.

les parties intérieures des jambes ſont au contraire couverts d'un poil blanc-ſale ; & ce qui le rend très-remarquable, ce ſont cinq eſpèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart ſéparées les unes des autres. Ces cinq bandes ſont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à ſe rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez juſqu'au ſommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle eſt fort convexe ; les yeux ſont gros, ſaillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces ; les oreilles ſont arrondies & n'ont que ſept à huit lignes de longueur, ſur une largeur à peu-près égale à leur baſe ; elles ſont pliſſées en forme de fraiſe, & recouvertes d'un duvet très-fin preſque inſenſible au tact & à l'œil. Le bout du nez eſt large, de couleur preſque noire, diviſé en deux comme celui des lièvres ; les narines ſont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adreſſe dans cette partie, car nous l'avons vu ſouvent ſoulever avec ſon nez la porte de ſa loge qui fermoit à cou-

liſſe. La mâchoire inférieure eſt d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire ſupérieure, qui eſt beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté, & vers le bas de la mâchoire ſupérieure, il règne une eſpèce de pli longitudinal dégarni de poil dans ſon milieu, en ſorte que l'on prendroit, au premier coup-d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car ſa bouche n'eſt apparente que quand elle eſt ouverte, & n'a que ſix ou ſept lignes d'ouverture; elle n'eſt éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire eſt armée en devant de deux dents inciſives fort longues, jaunes comme du ſafran, & aſſez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une ſeule nuit, faire un trou dans une des planches de ſa loge, aſſez grand pour y paſſer ſa tête. Sa langue eſt étroite, épaiſſe & un peu rude. Ses mouſtaches ſont compoſées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles mouſtaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-

dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes; les ongles sont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant, car, dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourrissoit

ordinairement de pain, & ſoit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le ſucre & les fruits ſont ſi fort de ſon goût que, lorſqu'on lui en préſentoit, il en témoignoit ſa joie par des bonds & des ſauts. Les racines & les légumes étoient auſſi de ſon goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refuſoit pas les choux ni les herbes, même la mouſſe & les écorces de bois; nous l'avons ſouvent vu manger auſſi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroiſſoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit aiſément le nourrir de grain; car ſouvent il en cherchoit dans la paille de ſa litière. Il boit comme le chien en ſoulevant l'eau avec la langue. Son urine eſt fort épaiſſe & d'une odeur inſupportable. Sa fiente eſt en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites obſervations que nous venons de rapporter, nous ſommes très-portés à croire qu'on pourroit natu-

ralifer cette efpèce en France ; & comme la chair en eft bonne à manger, & que l'animal eft peu difficile à nourrir, ce feroit une acquifition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant creufer la terre, il s'en garantiroit aifément pendant l'hiver : un feul paca fourniroit autant de bonne chair que fept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il conftruit fon terrier de manière qu'il peut y entrer ou en fortir par trois iffues différentes.

« Lorfqu'il eft pourfuivi, il fe jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il fe plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorfqu'il eft affailli par les chiens, il fe défend très-vigoureufement. Il ajoute que la chair de cet animal eft fort eftimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle eft excellente.

Le paca habite feul dans fon terrier, & il n'en fort ordinairement que la nuit pour fe procurer fa nourriture. Il ne fort pen-



De Seve del. Le Villain sc.

LE PACA.

dant le jour que pour faire ſes beſoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans ſon terrier, & toutes les fois qu'il rentre il a ſoin d'en boucher les iſſues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produiſent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte pas la mère que quand il eſt adulte, & même ſi c'eſt un mâle il ne s'en ſépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reſte, on en connoît de deux ou trois eſpèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne ſe mêlent point enſemble. Les uns pèſent depuis quatorze juſqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

DE L'AKOUCHI.

NOUS AVONS DONNÉ une notice* au ſujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une eſpèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère

---

* Tome VII, *page* 391.

plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade on l'appelle *Agouti ;* sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons ; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici *(planche 111)* la figure de cet animal, qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. M.rs Aublet & Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin ; mais que l'agouti est le meilleur à manger ; &, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les



L'AKOUCHI.

tatous ſont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabaſſou qui a une forte odeur de muſc ; qu'après les tatous le paca eſt le meilleur gibier, parce que la chair en eſt ſaine & graſſe, enſuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils aſſurent auſſi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.



avons reconnu pour être un jeune Tan
rec, & que nous avons fait graver (*plan*
che IV). On a vu la figure du tanre
adulte *. La figure du jeune tanrec, qu
nous donnons ici, est de grandeur natu
relle, & ne diffère de l'autre que par s
petitesse & par trois bandes blanchâtres
qui nous paroissent être la livrée de c
jeune animal. La première de ces bande
s'étend depuis le museau tout le long d
la tête, & continue sur le cou & sur l'é
pine du dos: les deux autres bandes son
chacune sur les flancs; & comme tou
les autres caractères, notamment la forme
du museau, les longs poils parsemés sur le
corps, la couleur noire des piquans, &c.
se trouvent dans ce petit tanrec sembla-
bles à ceux du grand, nous avons cru
être fondés à n'en faire qu'une seule &
même espèce.

---

* Tome VI, *Planche IV, page 24.*



ADDITION



LE JEUNE TANREC.

qu'il puiſſe attraper d'autres animaux à la courſe. Il ouvre merveilleuſement les huîtres, il ſuffit d'en briſer la charnière, ſes pattes font le reſte. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute ſa petite beſogne, rarement ſe ſert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait paſſer ſous ſes pattes de derrière, puis, ſans regarder, il cherche de ſes mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ſes ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poiſſon par lambeaux, n'en laiſſe aucun veſtige, ſans que, dans cette opération, ſes yeux ni ſon nez, qu'il tient éloignés, lui ſoient d'aucun uſage.

Si le raton n'eſt pas fort reconnoiſſant des careſſes qu'il reçoit, il eſt ſingulièrement ſenſible aux mauvais traitemens; un domeſtique de la maiſon l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à ſe réconcilier : ni les œufs, ni les ſauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A ſon approche, il entre dans une ſorte de rage, les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pouſſe des cris de douleur, tout ce qu'on lui

présente alors il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers; on se figureroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache & sa tête & ses pattes, forme de son corps une boule: aucune plainte ne lui échappe; dans cette position, il souffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche. Il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid: de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur: pendant les gélées dernières, je lui faisois donner séparément & de l'eau tiède & de l'eau presque glacée pour détremper ses alimens; celle-ci a constam-

ment eu la préférence. Il lui étoit libre de paſſer la nuit dans l'écurie, & ſouvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de ſalive ou ſon peu d'abondance eſt, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laiſſer pénétrer d'eau ſa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & ſanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raiſin; il plonge au contraire tout ce qui eſt ſec au fond de ſa terrine.

Les enfans ſont un des objets de ſa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ſes efforts pour s'élancer ſur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, eſt ſévèrement corrigée par lui quand elle s'aviſe d'aboyer avec aigreur. Je ne ſais pourquoi pluſieurs animaux déteſtent également les cris. En 1770, j'avois cinq ſouris blanches; je m'aviſai par haſard d'en faire crier une, les autres ſe jetèrent ſur elle, je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton eſt une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le beſoin de trouver un mâle dure plus de ſix ſemaines: pendant ce temps, on ne ſauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine

ſe nourrit-elle ; cent fois le jour elle paſſe entre ſes cuiſſes, puis entre ſes pattes de devant, ſa queue touffue, qu'elle ſaiſit par le bout avec ſes dents, & qu'elle agite ſans ceſſe pour frotter ſes parties naturelles. Durant cette criſe, elle eſt à tout moment ſur le dos, grognant & appelant ſon mâle, ce qui me feroit penſer qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroiſſement de cet animal ne s'eſt guère fait en moins de deux ans & demi. »



ADDITION

Aux articles du Jaguar, du Cougar[1], *& à l'article du Margai*[2].

JAGUAR ou *LÉOPARD.*

NOUS DONNONS ici (*planche V*) la figure d'un animal de l'espèce des Léopards ou des Jaguars ; le dessin nous en a été envoyé par feû M. Colinson, mais sans nom & sans aucune autre notice. Et, comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne

[1] Tome III, *pages* 289 & 298.

[2] Tome VI, *page* 183.

pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter ; seulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

JAGUAR
DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, Inspecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, & qu'il a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre (*Voy. pl. VI*). Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du museau jusqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui est gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière ; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux,

quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes sont sur un fond d'un blanc-sale roussâtre, & tirant plus ou moins sur le gris Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. SONINI DE MANONCOUR a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit

M. de Buffon, *Histoire Naturelle**. J'ai vu de très-jeunes jaguars, qui avoient le poil aussi lisse que les grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 291*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux

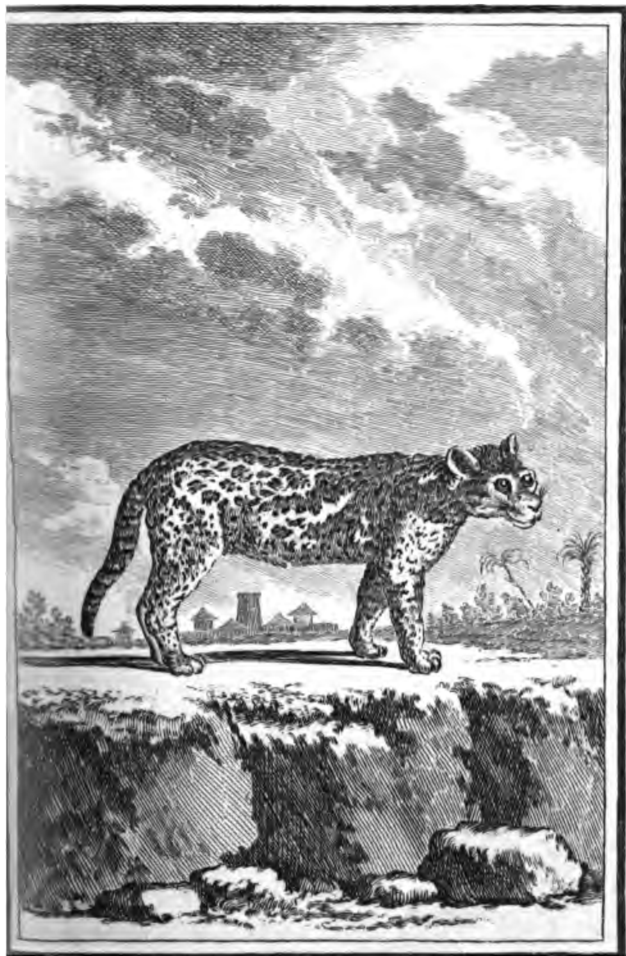
* Tome III, *page* 290.

d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, la panthère, qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre, qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque roux & même brun ; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit : il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur ; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux : ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré

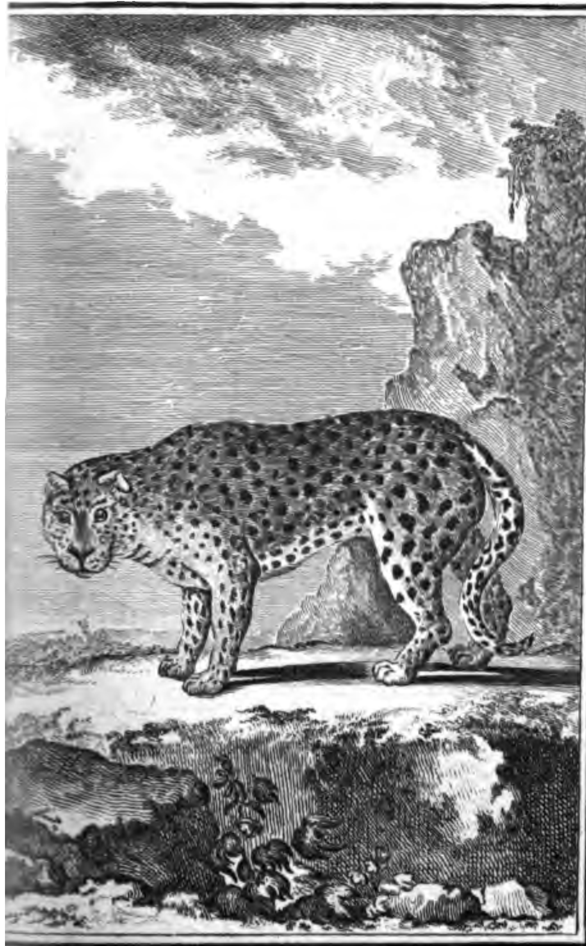
un très-grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir ; il rodoit continuellement autour de nous : il nous fut impossible de le tirer ; car, dès qu'il se voyoit couché en joue, il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment ; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte ; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer ; il continua son manège durant deux nuits entières ; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume que c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie ; mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans



De Seve del. Cath. Haussard. Sc.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.



De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE JAGUAR ou LEOPARD.

des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux ; ils suspendoient, comme nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu ; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit ; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux ; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger ; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent,

qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir; quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se couche sur le dos, le saisit avec ses griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étouffe & le déchire. »

DU COUGAR.

NOUS AVONS DONNÉ* la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche VII*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occasion de faire dessiner ces années dernières.

COUGAR DE PENSILVANIE.

LE JAGUAR, ainsi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche VIII*)

* Tome III, *Planche X, page 302.*

qui ſe trouve dans les parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, ſur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Penſilvanie & des provinces adjacentes. Le deſſin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feû M. Colinſon, avec la deſcription ci-jointe; ſi elle eſt exacte, ce cougar ne laiſſe pas de différer beaucoup du cougar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinſon.

« Le cougar de Penſilvanie diffère beaucoup, par ſa taille & par ſes dimenſions, du cougar de Cayenne *: il eſt plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue auſſi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reſte, ils ſe reſſemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Penſilvanie, ajoute M. Colinſon, eſt un animal remarquable par

* Tome III, *Planche x, page* 302.

ſon corps mince & très-alongé, ſes jambes courtes & ſa longue queue. Voici ſes dimenſions. »

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur du corps, depuis le muſeau juſqu'à l'anus ...	5.	4.	"
Longueur de la queue.....	2.	6.	"
Longueur des jambes de devant..	1.	"	"
Longueur des jambes de derrière..................	1.	3.	"
Hauteur du corps à l'avant.	1.	9.	"
Hauteur du corps à l'arrière....................	1.	10.	"
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros (a).....	2.	3.	"

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du deſſin & les connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui ſont relatives au deſſin ci-deſſus, envoyé par feu M. Colinſon.

(a) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, 30 *Avril* 1763.

COUGAR NOIR.

M. DE LA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, & que l'on appelle *tigre*; le second, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèse environ deux cents livres; que le cougar est plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, & que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici *(planche IX)* sous le nom de cougar noir.

« La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches.

Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarette; je trouve seulement, dans une note de M. Sonini de Manoncour, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal est très-méchant & très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces

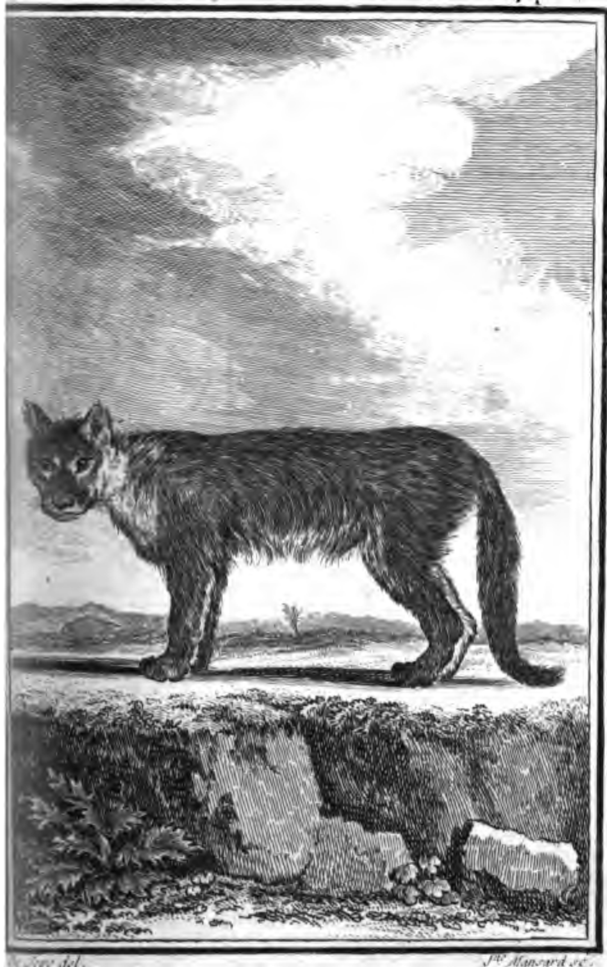
animaux ne ſont pas abſolument avides de carnage, une ſeule proie leur ſuffit; on les rencontre preſque toujours ſeuls, & quelquefois deux ou trois enſemble quand les femelles ſont en chaleur.

Lorſqu'ils ſont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur ſautant ſur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche ſur le cou, & lorſque le bœuf eſt courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le ſang dont ils ſe contentent pour une première fois. Ils couvrent enſuite avec des branches les reſtes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère; mais, lorſque la chair commence à ſe corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils ſe mettent à l'affût ſur des arbres pour s'élancer ſur les animaux qui viennent à paſſer. Ils ſuivent auſſi les troupes de cochons ſauvages & tombent ſur les traîneurs; mais, s'ils ſe laiſſent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de ſalut que dans la fuite.

Au reſte, les jaguars, ainſi que les cougars, ne ſont pas abſolument féroces,

& n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations; lorsque plusieurs chiens les poursuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rodent souvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards & du poisson, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs & traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caiman, qui ne manque pas de venir aussitôt, & de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loisir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix



LE COUGAR FEMELLE.



De Sève del. *M. R. veuve Tardieu Sculp.*

LE COUGAR NOIR.

d'un homme qui touſſe, ce qui eſt plus difficile à croire.

Ces animaux carnaſſiers détruiſent beaucoup de chiens de chaſſe qu'ils ſurprennent à la pourſuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préſerver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux ſont en chaleur, ils ont une eſpèce de rugiſſement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils dépoſent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange, à Cayenne, la chair de ces animaux, ſur-tout celle des jeunes, qui eſt blanche comme celle du lapin *(b)*. »

Le cougar réduit en captivité, eſt preſque auſſi doux que les autres animaux domeſtiques.

« J'ai vu (dit l'Auteur des Recher-

(b) Extrait des obſervations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

ches sur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères: il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte & alerte; ses dents canines sont coniques & très-grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni emmuselé, & on le conduisoit en lesse..... Il se laissoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter sur son dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné *(c)*.

Du Margai.

Nous devons rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivans:

« La peau du chat tigre, est comme celle de l'once fort tachetée; il est un

---

(c) Défense des Recherches sur les Américains, *page* 86.

peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans & autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vîte, & toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feû M. Colinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable font les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux de chaque côté du nez; & de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle est de taille plus mince, elle étoit toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui étoit blanc-sale (*d*). »

(*d*) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, 23 *décembre* 1766.

CHAT



CHAT SAUVAGE DE LA NOUV.LE ESPAGNE.

CHAT SAUVAGE
DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure (*planche X*).

« Chat tigre, chat des bois ou chat sauvage de la nouvelle Espagne, sa hauteur est de près de trois pieds, sa longueur, depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue assez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. »

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Espagne, me paroît être le même que le serval dont j'ai donné la figure*.

* Tome VI, *Planche XIX, page* 174.

ADDITION

A l'article du Lynx & à celui du Caracal[1].

NOUS DONNONS ici (*planche XI*) la figure d'un Lynx de Canada qui est au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête grisâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles

[1] Tome III, pages 303 & 320.

ont deux pouces trois lignes de hauteur, & sont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, & les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent & forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur; la queue, qui est grosse, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, & ensuite d'un blanc-roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant & les pattes sont d'un blanc-sale; les ongles sont blancs & ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches & par la nature de son poil avec celui qui est gravé *, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a sur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du

* Tome III, *Planche 11, page 324.*

lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, & qui se trouve dans les animaux de cette espèce, & même dans les chats domestiques & sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidam, est blanc ou d'un gris-clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynxs, sont comme celles des chats; il voûte son dos & saute comme eux avec beaucoup de vîtesse sur

sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos & se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain ; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choses plus probables :

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois & dans les cavernes, il fait sa retraite tortueuse & profonde, & on l'en fait sortir par le feu & la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-loin sa proie ; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les intestins, & il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries (a). »

L'espèce en est répandue non-seule-

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

ment en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelason* en Tartarie (*b*). Les peaux en sont fort estimées, &, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également chères en Norwège, en Russie, & jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne sont pas un caractère fixe, par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, & qui par-là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, & des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de

(*b*) Histoire générale des Voyages, *tome VI, page* 602.

devant, & une bande de poil rude ſur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied juſqu'au-deſſus du tarſe, & ce poil eſt retrouſſé en haut au lieu de ſe diriger en bas comme le poil de tout le reſte du corps *(c)*.

J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *gal-elchallah* ſignifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a aſſuré qu'il ſignifioit chat du déſert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais ſemées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet ſur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuiſſes, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-

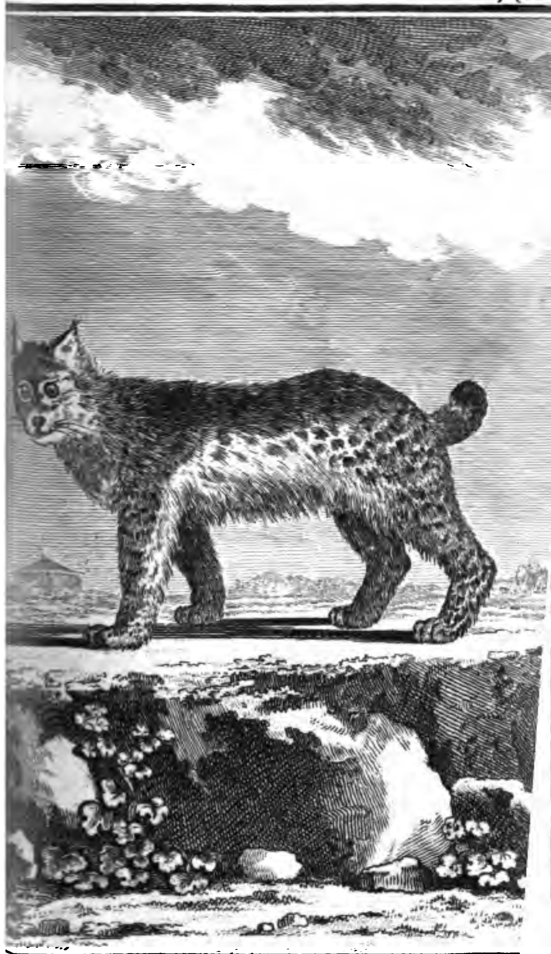
---

(c) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

* Tome III, *Planche 11, page* 324.

noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie ; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique ; les oreilles qui sont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors (d). Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles

(d) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.



...re del. Ba...

LE LYNX DU CANADA.



Seve del. Guyot Sc.

LE CARACAL DE BENGALE.

noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici *(planche XII)*, dont la queue & les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.



& plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large ; cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires ; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut ; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche ; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière *(a)*.

(a) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.



L'HYENE.

DE LA CIVETTE.

M. DE LADEBAT a envoyé, en 1772, à M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, & au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup souffrir du froid, & elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée *(b)*.

DE LA GENETTE.

J'AI DIT, à l'article de la Genette *,

(b) Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. *Bordeaux, 3 Novembre* 1772.

* Tome III, *page* 367.

que l'eſpèce n'en eſt pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Eſpagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il ſe trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles ſont aſſez communes en Poitou, où elles ſont connues ſous le nom de genettes, même par les payſans, qui aſſurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruiſſeaux *(c)*.

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de pluſieurs autres Ouvrages utiles, eſt le premier qui ait annoncé au public que cet animal exiſtoit en France dans ſon état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'eſt bien le même animal que la genette d'Eſpagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il ſe trouve auſſi des genettes dans les provinces voiſines.

(c) Extrait des affiches du Poitou, du jeudi, 10 Février 1774.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les payſans apporter des genettes mortes, ſur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit néceſſaire *(d)*. »

Nous donnons ici la figure *(planche XIV)* d'une genette femelle, qui nous a paru différer aſſez de la femelle genette* pour mériter d'être décrite & deſſinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; ſon maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en ſorte

---

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue*, 6 août 1771.

* Tome III, *Planche XIV*, *page* 368.

qu'il étoit assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *Tome III*. La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue; elle étoit un peu plus grosse que celle du *Tome III*, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif & sans cesse en mouvement, & qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, sur sept pouces & demi de hauteur; elle avoit le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la

queue ; les mouſtaches ſont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces ſept lignes, couchées ſur les joues & non droites & ſaillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines très-arquées ; au-deſſus du nez s'étend une raie noire, qui ſe prolonge entre les yeux, laquelle eſt accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil, & une bande blanche au-deſſous. Les oreilles ſont noires, mais plus alongées & moins larges à la baſe que les oreilles de la première genette. Le poil du corps eſt d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires ; le deſſus du dos eſt rayé & moucheté de noir ; le reſte du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le deſſous du ventre blanc, les jambes & les cuiſſes noires, les pattes courtes ; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de ſeize pouces, groſſe de deux pouces à l'origine ; dans le premier tiers de ſa longueur, elle eſt de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs aſſez mal terminés. Les deux autres

tiers de la queue sont tous noirs jusqu'à l'extrémité.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil	"	1.	8.
Ouverture de l'angle à l'autre	"	"	9.
Distance entre les angles extérieurs des yeux	"	"	11.
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	"	"	11.
Longueur de l'oreille	"	1.	5.
Largeur à la base	"	1.	"





LA GENETTE DE FRANCE.

ADDITION

A l'article du Glouton [1].

NOUS DONNONS ici (*planche XV*) la figure du Glouton, qui manquoit dans le *Tome VI* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus ſeptentrionales de la Ruſſie ; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris ; il étoit ſi fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faiſoit de mal à perſonne ; ſa voracité a été auſſi exagérée que ſa cruauté ; il eſt vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le deſſin repréſente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la

[1] Tome VI, *page* 213.

description : il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits & noirs ; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun ; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire, d'un pouce de longueur ; le poil ras sur les oreilles ; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant ; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps ; celles de derrière un pied ; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité. Les quatre jambes, la queue & le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre ; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses ; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue ; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos ; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & séparés, celui

du milieu d'un pouce & demi de long; cinq durillons ſous les ongles, quatre ſe tenant enſemble & formant ſous le pied un demi-cercle & un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, dont une de chaque côté, un peu plus groſſe que les quatre autres; deux groſſes dents de ſept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux ſont beaucoup plus groſſes que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort groſſe; deux grandes dents un peu crochues, & ſix petites preſque ras; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-deſſus des yeux.

Cet animal étoit aſſez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes

habillés de noir ; il marche en sautant, mange considérablement ; quand il avoit bien mangé, & qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage & de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre ; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours ; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit ; il ne mange point de pain & mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle *(a)*.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, & même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidam, que dans le diocèse de *Drontheim*. Il dit que la peau en est très-précieuse, & qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune *(b)*.

(a) Description donnée par M. de Sève.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

Nous donnons auſſi *(planche XVI)* la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, ſous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois penſé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il ſemble même approcher de très-près de l'eſpèce de notre blaireau d'Europe; ſes ongles ne ſont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuſer la terre; en ſorte que nous le regardons comme une eſpèce voiſine, ou même comme une variété de l'eſpèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau* pour en reconnoître la reſſemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau deſſéchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le

---

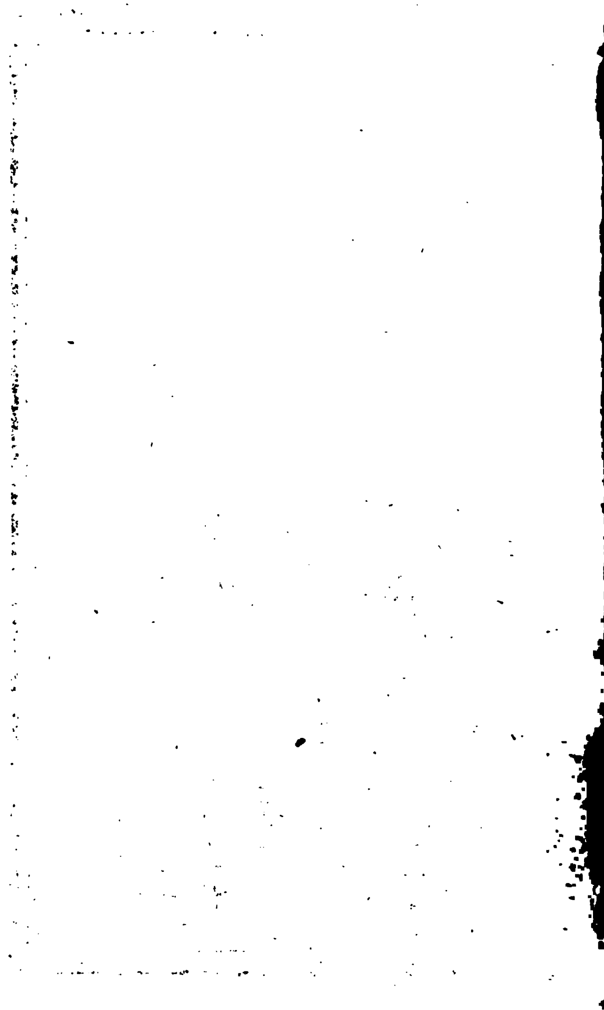
* Tome II, *Planche XII, page* 228.

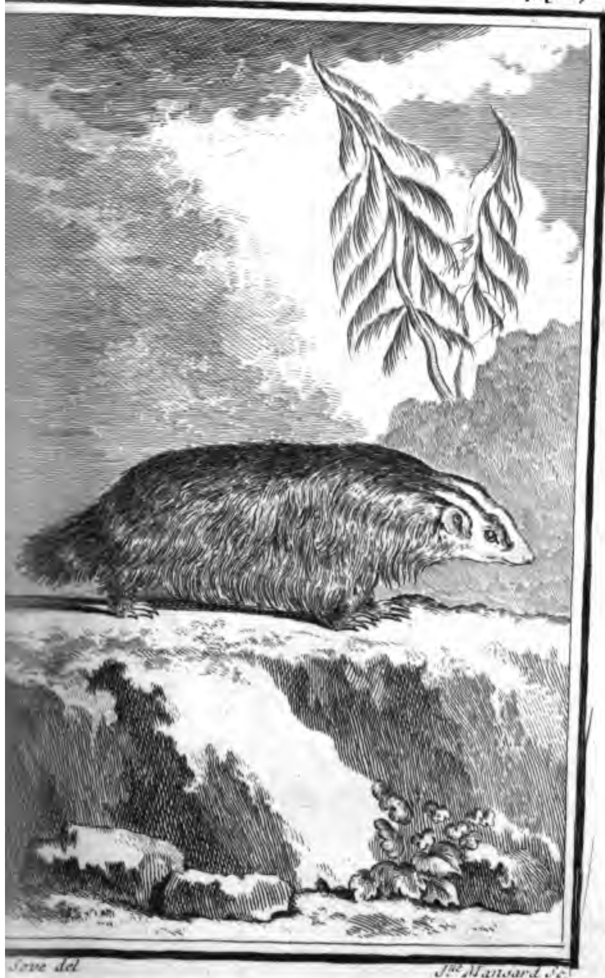
glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant; ainsi, nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux & plus long, & ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes & blanches; il y a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre

pouces

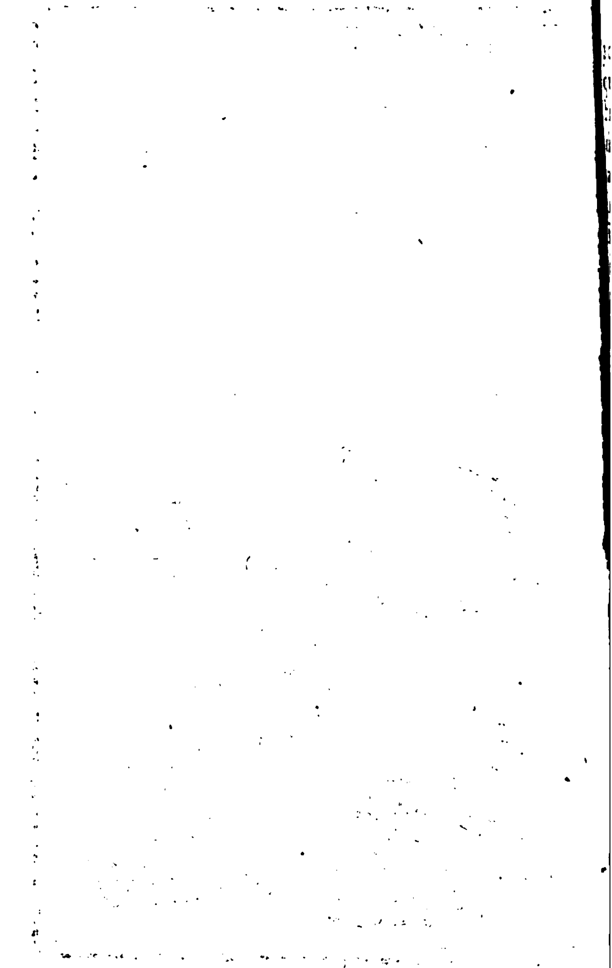


LE GLOUTON.





LE CARCAJOU.



pouces & demi ou cinq pouces, font de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine jufqu'à près de la moitié, enfuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui eft blanche, le deffous du corps eft couvert de poils blancs; les jambes font auffi couvertes de longs poils d'un brun mufc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant font fort grands; le plus long a jufqu'à feize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que fept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle eft terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui font de couleur fauve.



SECONDE ADDITION
A L'ARTICLE DU GLOUTON.

JE SUIS PERSUADÉ que le Carcajou d'Amérique est le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou *, & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturalistes*; & il l'étoit

* Tome VI, *page* 214.

en effet. Un autre tout pareil eſt encore, actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle Eſpagne, & M. Meſſier, Aſtronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'eſt celui dont nous donnons ici la figure (*planche XVII*), & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau penſoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & ſurtout des dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait deſſiner pour le coati, c'eſt-à-dire, anguleuſes & cannelées ſur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par ſa queue prenante, avec laquelle il ſe ſuſpend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorſqu'il veut deſcendre.

« Il ne la redreſſe même, dit-il, que quand ſes pieds ſont aſſurés, il s'en ſert heureuſement pour ſaiſir & appro-

cher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre ; il se couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourroit le laisser en liberté ; & même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout, il sortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place ; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour ; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile, il sait seulement distinguer son maître & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, sur-tout s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours ; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, princi-

palement des fruits ; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime passionnément les odeurs, & est très-friand de sucre & de confitures.

Il se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit ; il paroît en boire le sang, & il les laisse sans les déchirer ; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, & cependant il craint l'eau. Il a différens cris ; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu-près comme une oie ; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim ; il tire une langue d'une longueur déméſurée lorsqu'il baille ; c'étoit une femelle, & l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle

étoit alors presque toujours furieuse *(d)*. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux ; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds ; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps alongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre ; l'œil est plus gros que celui de la fouine qui a le museau plus alongé ; la tête de face tient un peu du petit chien Danois ; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée ; cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un assez bon naturel ; il étoit fort

(d) Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le deſſiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à préſent, il mord quelquefois après avoir lèché. Il eſt jeune, & ſes dents ne me paroiſſent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il eſt d'un tempérament remuant, aimant à grimper; ſouvent il ſe tient ſur ſon derrière, ſe gratte avec ſes pieds de devant comme les ſinges, joue, retourne ſes pattes l'une dans l'autre, & fait d'autres ſingeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ſes pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poiſſon. Lorſqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & ſon cri, dans ſa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de ſe ſervir de ſa queue pour accrocher les différentes choſes qu'il veut attirer à lui. Il ſe pend avec cette queue & aime à s'attacher de façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai obſervé que ſes pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, ſe réuniſſent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres

animaux, & les pieds ont par conséquent une forme alongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal *(au dire de Saint-louis, oiseleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier)*, vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'espèce en est rare; il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissemens nécessaires; je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils qui sont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, sont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luisant du poil, qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus brun. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-sale à l'extrémité; il est mêlangé d'autres poils dont l'extrémité

eſt de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille eſt fort petite, & l'iris d'un brun muſc ou rouſſâtre. Le muſeau eſt d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez eſt méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche eſt de quinze lignes, les dents, qui paroiſſent jaunes, ſont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire ſupérieure, il y a ſix inciſives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines ſont très-groſſes, la ſupérieure croiſe l'inférieure. Auſſi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les inciſives & la canine inférieure pour y recevoir la ſupérieure. Les mâchelières paroiſſent peu fournies, ſurtout les dernières, qui annoncent la jeuneſſe de ce petit animal. Ainſi, il a douze

dents incisives, quatre canines, seize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le dessous du cou, le dedans des jambes sont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc-grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est par-tout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttière en dessous.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2.	5.	6.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	2.	3.	"
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	"	2.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du bout du museau.	//	5.	9.
Circonférence du museau au-dessus des yeux.	//	5.	1.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	//	1.	5.
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.	//	1.	7.
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	//	//	7.
Ouverture de l'œil.	//	//	6.
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.	//	//	11.
La même distance en ligne droite.	//	//	9.
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	//	7.	6.
Longueur des oreilles.	//	1.	1.
Largeur de la base mesurée en ligne droite.	//	//	7.
Longueur du cou.	//	1.	9.
Circonférence du cou.	//	6.	11.
Hauteur du train de devant.	//	6.	9.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	//	3.	1.
Longueur de l'avant-bras près du coude.	//	1.	9.

	pieds.	pouces.	lignes.
Épaisseur de l'avant-bras près du coude..........	//	1.	2.
Circonférence du poignet.	//	2.	7.
Circonférence du métacarpe..................	//	2.	8.
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles......	//	1.	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.................	//	10.	4.
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.	//	11.	6.
Circonférence du corps devant les jambes de derrière..................	//	9.	10.
Hauteur du train de derrière...............	//	7.	3.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon..................	//	4.	7.
Largeur du haut de la jambe..................	//	2.	1.
Épaisseur..............	//	1.	4.
Largeur à l'endroit du talon..................	//	1.	5.
Circonférence du métatarse..................	//	2.	9.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles....	//	3.	//
Largeur du pied de devant..................	//	1.	1.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du pied de derrière	″	1.	2.
Longueur des plus grands ongles	″	″	4 ½.
Largeur à la base	″	3.	″
Longueur de la queue	1.	3.	9.
Circonférence de la queue à son origine	″	4.	6.
Diamètre de la queue à son origine *(e)*	″	2.	1.

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou m'avoit porté à croire, avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie *, parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente

(e) Description donnée par M. de Sève.

* Tome VI, *page* 213.

& ſemblable à celle du glouton. Voici donc ce paſſage en entier.

« Le kinkajou reſſemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue & la relève ſur ſon dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes & grimpe ſur les arbres, où il ſe couche tout de ſon long ſur les branches pour attendre ſa proie & ſe jeter deſſus pour la dévorer. Il ſe jette ſur le dos d'un orignal, l'entoure de ſa queue, lui ronge le cou au-deſſus des oreilles juſqu'à ce qu'il tombe. Quelque vîte que puiſſe courir l'orignal, & quelque fort qu'il puiſſe ſe frotter contre les arbres ou les buiſſons, le kinkajou ne lâche jamais priſe, mais s'il peut gagner l'eau il eſt ſauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche priſe & ſaute à terre. Les renards ſont ſes chaſſeurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou eſt en embuſcade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener *(f)*. »

(f) Deſcription géographique & hiſtorique des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, par M. Denis, *page* 330.

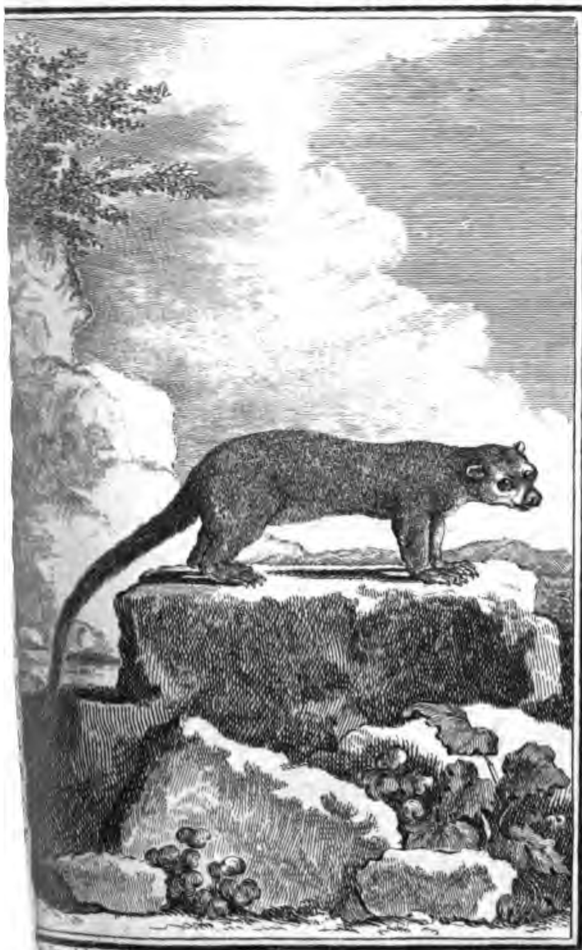
Cette notice s'accorde assez avec la figure & la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les orignaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto*, & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou que je donne ici (*planche XVIII*), avec la notice suivante.

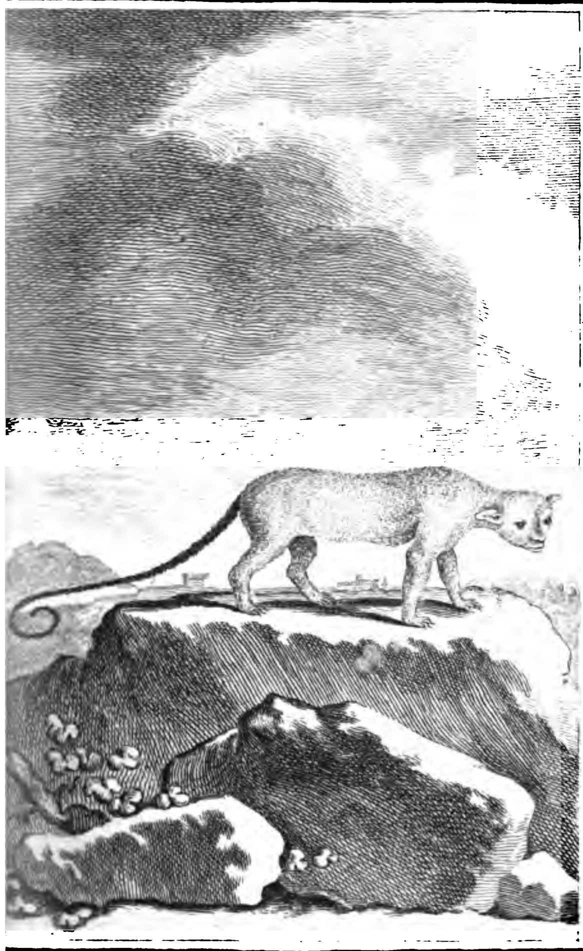
« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de mous-

taches; la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-sept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque, il est doux & on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit; il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés & très-doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil; quand il dort il se met en boule, à peu-près comme



LE KINKAJOU.



Sève del. Maq. Th. Rousselet Sculp.

LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.

le hérisson, ses pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps *(g)*. »

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

(g) Note envoyée par M. Colinson à M. de Buffon, 12 *Décembre* 1766.





ADDITION

A l'article de la Roussette & de la Rougette [1], & à l'article des Chauve-souris [2].

J'ai trouvé dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-souris (Roussettes & Rougettes) qui voltigeoient sur le soir en bandes comme les corbeaux, & se posoient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, & que leur chair est également noire.

[1] Tome IV, *page* 10.

[2] Tome VI, *page* 167.

Feû M. de la Nux, qui étoit mon Correſpondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impreſſion de mon Ouvrage, quelques obſervations, & de très-bonnes réflexions critiques ſur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume IV*. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort inſtructive qu'il m'a écrite à ce ſujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

« J'aime également, me dites-vous, Monſieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainſi, écrivez-moi, je vous ſupplie, en toute liberté & toute franchiſe... Oh pour le coup je réponds, Monſieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point héſité de me livrer aux détails, & je ne veux point excuſer ma prolixité, bien fâché même de n'en ſavoir pas plus ſur les rouſſettes, pour avoir à vous en dire davantage, Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me ſemble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux

qu'avec les yeux de l'effroi ; on les a trouvés laids, monstrueux, &, sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la mal-propreté étoient inséparables de la laideur. »

M. de la Nux observe que, dans ma description *, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable ; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétrécissant le passage de la voix en aspirant & respirant successivement avec force, donne à peu-près le son rauque du cri d'une roussette, & que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, & qui n'est point déplaisant.

» *Page 61*. Pline a eu raison, dit-il,

---

* Tome IV, *page* 12.

de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote ; les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes ; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets ; & quiconque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa mal-adresse, & non à une férocité que l'animal n'a point.

Page 62, notes *a*, *b*, *c*. Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai. . . . *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes & non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour ; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & assez pour que leur ampleur paroisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la dis-

rance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises & plus, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'alimens, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent & font compagnie. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou

que déjà pourchaſſées & effarouchées, elles entrevoient au-deſſous d'elles quelqu'un, ſoit chaſſeur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'eſt pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obſcurciſſent point l'air ; elles ne peuvent voler aſſez ſerrées pour cela ; l'expreſſion eſt au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit ſur les arbres une infinité de grandes chauve-ſouris qui pendent attachées les unes aux autres ſur les arbres*, c'eſt dire aſſez mal une fauſſeté, ou du moins une abſurdité. Les rouſſettes ſont trop hargneuſes pour ſe tenir ainſi par la main ; &, en conſidérant leur forme, on reconnoît aiſément l'impoſſibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-deſſus ou au-deſſous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour ; elles vivent en ſociété dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne ſortent que ſur le ſoir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on

assure, & il passe en cette île pour constant, que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse ; que, dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aisés & point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appeloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui composoient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note. . . . Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en devorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois. . . . .* En lisant cela,

cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère, & quand ils se disputent la pâture; & il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois..... *La roussette est un bon gibier.* . . . Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est à dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet

déplaisant & fort. . . . . . Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent.* On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils ; certainement bien des Européens en mangent ; ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île, on mange des roussettes & des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des roussettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'Historien de la Nature a parlé.

Les roussettes & les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagascar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle, 1.° la

forêt n'étoit pas encore éloignée des établissemens, & il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2.° La roussette est vivipare, & ne met au jour qu'un seul petit par an. 3.° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fusil, par les Nègres au filet; il faut que l'espèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnant pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi, la durée de la gestation est de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits, mais je sais qu'il paroît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé

Avril & Mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, & c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puissent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont & ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils se nourrissent, & ils ne se nourrissent que de cela; ils sont encore très-friands de sucs de certaines fleurs à om-

belles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* est très-succinct ; ce sont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre ; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, & il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte & savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, & que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, &c. je n'ai pas su si on leur avoit fait manger de la viande, crue sur-tout, mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour

ſa volaille. Il leur eſt de toute impoſſibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiſeau. Une rouſſette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre ſur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puiſſe être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner mauſſadement & aſſez lentement, auſſi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'eſt point faite pour la courſe; voudroit-elle attraper un oiſeau ſur une branche? la dégaine avec laquelle elle eſt ſouvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ſes voiles,

* J'ai vu une rouſſette toute jeune encore entrer au vol dans ma maiſon à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Négreſſe de ſept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, étoit proche de moi. Je la débarraſſai aſſez promptement pour que les crochets des ailes n'euſſent point encore atteint ou ſes épaules ou ſon viſage.

pour aller prendre ſon vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réuſſiroient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiſeaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils ſe battent des ailes à pluſieurs repriſes, avant de dépendre ſes griffes de leurs pattes de l'endroit où ils ſe ſont accrochés; & quelque pleines que ſoient les voiles en quittant la place, leur poids les abaiſſe, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils ſe trouvent quand il faut partir, n'eſt pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut ſe trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la rouſſette parcourt la branche juſqu'à ce qu'elle puiſſe prendre ſon eſſor ſans riſque. Il arrive aſſez ſouvent, dans une nombreuſe troupe de ces quadrupèdes volans, ſurpriſe, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fuſil, ou par telle autre épouvantail ſubit, & ſurpriſe ſur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, ſous les bran-

ches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre, avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol si tôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des Voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connoissent point, dont la forme & la figure leur causent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de roussettes tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, & que, cherchant à se débarrasser & s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il falloit la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent,

& non par caractère ſauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rouſſettes & des rougettes, ſi j'ajoute qu'elles ne donnent point ſur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles ſoient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je penſe, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. ſi je dis de plus que leur vol eſt auſſi lourd, auſſi bruiant, ſur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné conſidérablement encore une eſpèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des rouſſettes raſer la ſurface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait ſe nourrir de poiſſon, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeaſſent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne ſe nourriſſent que de végétaux. C'eſt pour ſe baigner qu'elles raſent l'eau, & ſi elles ſe ſoutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'eſt

que la résistance de celle-ci intéresse le battement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propreté naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucunes d'elles la moindre saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, & il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps: ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paroissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient

une tête, dont la physionomie a quelque chose de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes ; elles n'ont que celle-là, & c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire, à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, & dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie dans son pourtour & dans son milieu de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée & dans toute l'étendue de son envergure ; de sorte qu'on la montre dans son action & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au-

dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos; car celle que montre l'estampe *, n'est point encore la véritable : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnois fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

---

* Tome IV, *Planche 11, page 22.*



ADDITION

A l'article des Chauve-souris [1].

M. PALLAS, qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures (*planches XIX & XX*), avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure *, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Séba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

---

[1] Tome VI, *page* 167.

* Tome VI, *Planche XVIII, page* 167.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans notre Ouvrage: voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus. »

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents des souris ou même des hérissons,

paroiſſant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie ; les dents canines dans la mâchoire ſupérieure, ſont ſéparées par deux petites dents ; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire ſont comme les inciſives dans les ſouris. »

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les eſpèces de chauve-ſouris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette Table, que la chauve-ſouris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, ſous le nom de *chauve-ſouris-muſaraigne*, ſont de nouvelles eſpèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.
Le Fer-à-cheval......	......'	......4.
La Feuille..........	......'	......4.
Le Rat volant.......	......2.	......2.
Le Mulot volant.....	......2.	......2.
La Marmotte volante.	......2.	......6.
Le Lérot volant......	......'	......4.
Le Campagnol volant.	......4.	......6.
La Noctule.........	......4.	......6.
Le Serotine.........	......4.	......6.
Le Chien volant.....	......4.	......4.
La Rouſſette........	......4.	......4.
La Pipiſtrelle........	......4.	......6.
L'Oreillar..........	......4.	......6.
La Chauve-ſouris.....	......4.	......6.
Le Muſcardin volant..	......4.	......6.
Le Fer-de-lance......	......4.	......4.
La Céphalotte.......	......2.	......'
La Chauve-ſouris muſaraigne.	......4.	......4.

Mâchelières supérieures.	Mâchelières inférieures.	CANINES.	TOTAL.
........8.	.......10.	.......4.	...26.
........8.	.......10.	.......4.	...26.
........8.	.......10.	.......4.	...26.
........8.	.......10.	.......4.	...26.
........8.	........8.	.......4.	...28.
.......10.	.......10.	.......4.	...28.
........8.	........8.	.......4.	...30.
........8.	.......10.	.......4.	...32.
........8.	.......10.	.......4.	...32.
........8.	.......12.	.......4.	...32.
........8.	.......12.	.......4.	...32.
.......10.	.......10.	.......4.	...34.
.......10.	.......12.	.......4.	...36.
.......12.	.......12.	.......4.	...38.
.......12.	.......12.	.......4.	...38.
.......10.	.......10.	.......4.	...32.
........6.	.......10.	.......4.	...22.
........6.	........6.	.......4.	...24.

« La queue de cette chauve-souris céphalotte, n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère aussi de celle des autres chauve-souris; la poitrine a une plus grande amplitude, & ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure	1.	2.	6.
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue	»	3.	9.
Longueur de la tête	»	1.	3.
Largeur de la tête	»	»	9.
Épaisseur de la tête	»	»	8.
Longueur des oreilles	»	»	5.
Largeur des oreilles	»	»	4.
Longueur de l'humérus des ailes	»	1.	8.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'avant-bras.	»	2.	5.
Longueur du fémur.....	»	»	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des jambes....	»	»	9 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la queue...	»	»	10.
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane..................	»	»	5 $\frac{2}{3}$.

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1*; cette chauve-souris a le museau plus long & plus menu que les autres, & c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle & la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

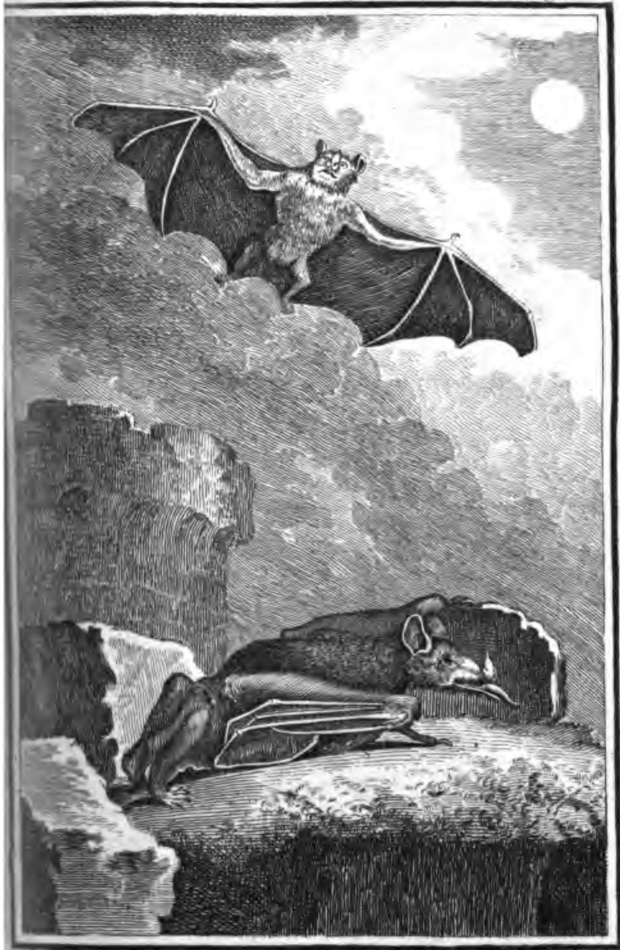
	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure..............	-	8.	3.
Longueur de l'animal jusqu'à la queue............	-	2.	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la tête.....	-	-	11.
Largeur de la tête......	-	-	5.
Longueur de la feuille au-dessus du nez.............	-	-	2.
Longueur des oreilles....	-	-	4 $\frac{1}{2}$
Longueur du lobe interne de l'oreille...............	-	-	2.
Largeur de l'oreille......	-	-	4. $\frac{1}{3}$
Longueur de l'humérus...	-	1.	-
Longueur de l'avant-bras.	-	1.	4.
Longueur du fémur......	-	-	6.
Longueur des jambes....	-	-	6.
Longueur des pieds avec les ongles...............	-	-	6 $\frac{1}{12}$

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce savant Naturaliste a faite avec beaucoup de soin & de précision.

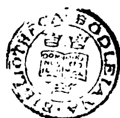




LA CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTE.



LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.



ADDITION

Aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin[1].

M. DE LA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri, dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus

[1] Tome IV, *pages* 132, 178 & 183.

petites (*a*). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces, elle est même d'une odeur insupportable, & l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

M. Vosmaër, Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*,

---

(*a*) On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

de la description d'un écureuil volant, *Amsterdam*, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Séba, & le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon *, nie absolument son existence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre Naturaliste, que Valentin & Séba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle & la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le Docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine ; quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, & celui des Indes

---

* Tome IV, *page* 139.

occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles & femelles, sous le nom de *coescoes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes & les sarigues, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit, que les trois philanders de Séba n'étoient que le même animal, tandis qu'en

qu'en effet le troisième, c'est-à-dire, celui de la *planche* XXXIX de Séba est un animal différent, & qui se trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cusos*. J'ai trouvé, dans le voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds & brillans, les pattes courtes, & la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochèt, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux

fautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (*b*). »

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre & de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales, est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit *.

(*b*) Voyage de Barchewitz. *Erfurt*, 1751, *page* 532.

* Tome IV, *pages* 139 & *suiv.*

Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant, & même raiſonnant philoſophiquement, il ne fût poſſible qu'il ſe trouvât, dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui feroient préciſément de la même eſpèce ; nous avons dit ailleurs (*c*), & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets ſur la Nature organiſée, & par conſéquent produire les mêmes êtres, ſoit animaux, ſoit végétaux, ſi toutes les autres circonſtances étoient comme la température, les mêmes à tous égards ; mais il ne s'agit pas ici d'une poſſibilité philoſophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable ; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il eſt aiſé de préſenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il eſt certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'exiſtoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopo-

(*c*) Supplément à l'Hiſtoire Naturelle, *in-12*, *tome* IX, Partie hypothétique. Second Mémoire.

tame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération *, & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos*; il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a

* Tome III, *page* 178.

le poil épais, friſé & rude, entre le gris & le roux ; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue ſi forte, qu'il s'en ſert pour ſe prendre aux branches afin d'atteindre plus aiſément aux fruits *(d)*. »

Il n'eſt pas queſtion dans ce paſſage de la poche ſous le ventre, qui eſt le caractère le plus marqué des philanders ; mais je le répète, ſi le cuſcus ou cuſos des Indes orientales a ce caractère, il eſt certainement d'une eſpèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je ſerois porté à penſer qu'il en diffère à peu-près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, ſans être de la même eſpèce, ſont les plus reſſemblans & les plus voiſins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

LE NOM *Crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de

(d) Voyage de Mandeſlo, ſuite d'Oléarius ; *tome II, pages* 384 *& ſuiv.*

ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre ; ainsi, le crabier nous paroît être d'une espèce isolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure (*planche XXI*), dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse & nue, les gros pouces sans ongles plats de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille; il est mâle, & voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, & celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse

& ſans poil, a quinze pouces & demi de longueur, ſur dix lignes de groſſeur à ſon commencement, elle eſt très-menue à ſon extrémité.

Comme cet animal eſt fort bas de jambes, il a de loin quelques reſſemblances avec le chien baſſet ; la tête même n'eſt pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput ; l'œil n'eſt pas grand, le bord des paupières eſt noir, & au-deſſus de l'œil ſe trouvent de longs poils qui ont juſqu'à quinze lignes de longueur ; il y en a auſſi de ſemblables à côté de la joue vers l'oreille. Les mouſtaches autour de la gueule ſont noires, & ont juſqu'à dix-ſept lignes de long ; l'ouverture de la gueule eſt de près de deux pouces ; la mâchoire ſupérieure eſt armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède ſur la mâchoire inférieure ; l'oreille, qui eſt de couleur brune, paroît tomber un peu ſur elle-même, elle eſt nue, large & ronde à ſon extrémité.

Le poil du corps eſt laineux & par-

semé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses & vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue : ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc-sale à leur origine jusqu'au milieu, & ensuite d'un brun-minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc-jaune, ainsi que sous le ventre, mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve est mêlangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes & les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large & écarté

comme dans les ſinges, l'ongle en eſt plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts ſont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant eſt droit, & n'eſt point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les pallétuviers & autres endroits marécageux.

« Il eſt, dit-il, fort leſte pour grimper ſur les arbres, ſur leſquels il ſe tient plus ſouvent qu'à terre, ſur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & ſe défend contre les chiens; les crabes font ſa principale nourriture, & lui profitent, car il eſt toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec ſa patte, il y introduit ſa queue, dont il ſe ſert comme d'un crochet; le crabe, qui lui ſerre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri reſſemble aſſez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais ſa voix ordinaire eſt une eſpèce de grognement ſemblable à celui des petits cochons,

il produit quatre ou cinq petits, & les dépose dans des vieux arbres creux ; les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison comme les chiens & les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens ; ainsi, leur goût pour la chair du crabe, n'est point tout un goût exclusif (c). »

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par

(c) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. *Cayenne, 12 juin 1774.*

la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds & des ongles *(f)*.

(f) Note communiquée par M.rs Aublet & Olivier.



ADDITION

A l'article du Cabiaï [1].

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, & rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, & que nous avons représenté, *Tome V, planche XXVIII, page 472*. M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant: il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, &, s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres,

[1] Tome V, *page* 470.

mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils ſe laiſſent aller au fond de l'eau, & y reſtent même aſſez long-temps. On en prend ſouvent de jeunes qu'on élève dans les maiſons, où ils s'accoutument aiſément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poiſſon. Ils ne font qu'un petit; ils ne ſont nullement dangereux, ne ſe jetant jamais ni ſur les hommes ni ſur les chiens. Leur chair eſt blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait ſemble contredire ce que diſent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poiſſon que celui d'une bonne viande. Cependant il ſe pourroit que la chair du cabiai, vivant de poiſſon, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reſte, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je ſuis perſuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat ; c'eſt par erreur que j'ai dit, *tome V, page* 471, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé

depuis qu'il ſupportoit fort bien le froid de l'hiver; mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il ſe jeta par la fenêtre & tomba dans un baſſin où il ſe noya, ce qui ne lui ſeroit pas arrivé s'il n'eût pas été bleſſé dans ſa chûte ſur les bords du baſſin.



ADDITION

Aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous[1].

DU TAMANOIR.

NOUS AVONS DONNÉ, *Tome IV, planche II, page* 70, la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici (*planche XXII*), qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient

[1] Tome IV, *pages* 49 & 82.

que des choses précieuses, par les soins que cet habile Naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre *volume IV*, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits: cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces & demi de longueur sur les côtés du corps, il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blancsale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome IV*; celui-ci a trois pieds onze

pouces de longueur, c'est-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant	1.	8.	"
Hauteur du train de derrière	1.	7.	6.
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil	"	7.	9.
Ouverture de l'œil	"	"	6.
Ouverture de la bouche	"	1.	1.
Ouverture des narines	"	"	4.
Distance de l'œil à l'oreille	"	2.	1.
Grandeur de l'oreille	"	1.	2.
Longueur du cou	"	8.	"
Longueur du tronçon de la queue	2.	1.	9.
Longueur du pied de devant	"	3.	6.
Longueur de l'ergot interne	"	"	6.
Longueur de ce même ergot à son origine	"	"	4.
Longueur de l'ergot suivant	"	1.	8.
Sa largeur à son origine	"	"	5.
Longueur du troisième ergot	"	2.	3.
Sa largeur à son origine	"	"	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'ergot extérieur..................	»	»	5.
Sa largeur à son origine..	»	»	3.
Longueur du pied de derrière..................	»	3.	9.
Longueur de l'ergot interne..................	»	»	7.
Longueur des trois autres ergots..................	»	1.	10.
Largeur à l'origine......	»	»	3.
Longueur de l'ergot externe..................	»	»	6.
Largeur à son origine....	»	»	3.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux espèces; les individus de la plus grande, pèsent jusqu'à cent livres; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, & alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fusil, ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par-tout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement ; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes ; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ses griffes, dont les muscles & les tendons sont d'une grande force ; il tue beaucoup de chiens, & c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes ; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis ; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La structure & les dimensions de sa langue, semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre ; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la

chair de cet animal; elle est noire, sans graisse & sans fumet. Sa peau est dure & épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, &

il ne voit que de côté. La graiſſe de cet animal eſt de la plus grande blancheur. Lorſqu'il traverſe les eaux, il porte ſa grande & longue queue repliée ſur le dos & juſque ſur la tête. »

M.rs Aublet & Olivier m'ont aſſuré que le tamanoir ne ſe nourrit que par le moyen de ſa langue, laquelle eſt enduite d'une humeur viſqueuſe & gluante, avec laquelle il prend des inſectes; ils diſent auſſi que ſa chair n'eſt point mauvaiſe à manger.

DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'eſpèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (*planche* XXIII), & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & ſe voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il eſt différent du tamanoir, non-ſeulement par la grandeur, mais auſſi par la forme. Sa tête eſt à proportion bien plus groſſe, l'œil eſt ſi petit,

qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde & bordée de grands poils noirs pardessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc-sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à son extrémité. Le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre; mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons

ici la figure, eſt au moins une variété de l'eſpèce du tamandua, s'il n'eſt pas préciſément de la même eſpèce.

M. de la Borde ſemble l'indiquer dans ſes obſervations, ſous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peſer un peu plus de ſoixante livres; il n'a point de dents, mais il a auſſi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit auſſi de même, & ſe tient dans les grands bois; ſa chair eſt bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurois bien deſiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus préciſes & plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au ſujet de cette eſpèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps ſur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *Tome IV, planche 11, page 70.*

« Il a le poil roux, luiſant, un peu doré; ſe nourrit de fourmis, tire ſa langue qui eſt fort longue & faite comme un ver, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'eſt guère plus grand qu'un écureuil, il n'eſt pas difficile à prendre, il marche aſſez lentement, s'attache comme le pareſſeux ſur un bâton qu'on lui préſente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainſi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve ſouvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, ſur des feuilles qu'ils charient ſur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes ſont dangereuſes & ils les ſerrent ſi fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher priſe. Ils ne ſont pas rares, mais difficiles à apercevoir ſur les arbres. »

M. Voſmaër a fait une critique aſſez mal fondée de ce que j'ai dit au ſujet des fourmilliers *(a)*.

(a) Deſcription d'un grand écureuil volant, *page 6*.

« Je

« Je dois remarquer, dit-il, contre le ſentiment de M. de Buffon, *Tome IV, pages 69 & ſuiv.* que l'année paſſée M. Tulbagh a envoyé un animal ſous le nom de *porc de terre*, qui eſt le *myrmécophage* de Linnæus; en ſorte que Deſmarchais & Kolbe ont raiſon de dire que cet animal ſe trouve en Afrique, auſſi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'eſprit-de-vin, paroiſſant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort conſidérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal ſi jeune.

Le groin eſt à ſon extrémité un peu gros, rond & auſſi comme écraſé en deſſus. Leurs oreilles ſont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troiſième d'une longueur égale, le ſecond un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troiſième. Leurs quatre onglets ſont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur;

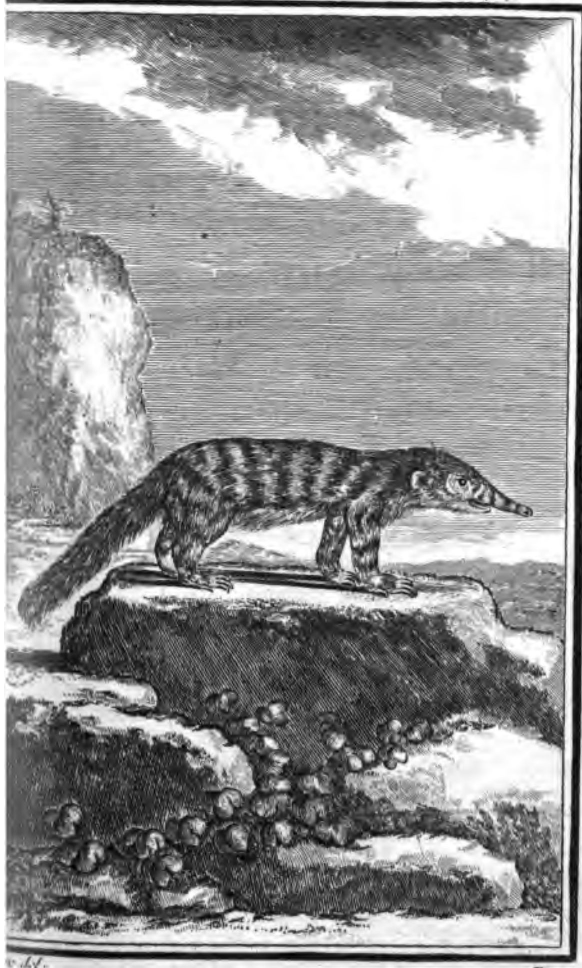
les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts ; les ongles en sont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, & se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Séba, *tome I.er, pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1*, sont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout-à-fait différente du tamanduaguaçu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Séba, *planche XXXVII, n.° 2.* Cependant j'ai dit précisément, *Tome IV, page 59*, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé: *L'animal que Séba désigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.er page 60, *& dont il donne la figure*, planche XXXVII, n.° 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois*



...Sève del. Cath. Haussard. Sc.

LE TAMANOIR.



…r del. Baron.

LE TAMANDUA.

dont il est ici question. Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, & non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le *myrmécophage* de Séba, *pl. XXXVII, figure 2*, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Séba s'est trompé en l'appelant myrmécophage d'*Amérique*; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

DES TATOUS.

Nous avons donné* la gravure d'une

---

* Tome IV, *Planche XV, page* 126.

dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier ; il nous est arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure (*planche XXIV*) dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue, il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire Naturelle ; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune : je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La

queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé & très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, & la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, & elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre

lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'alonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler que la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, & qui

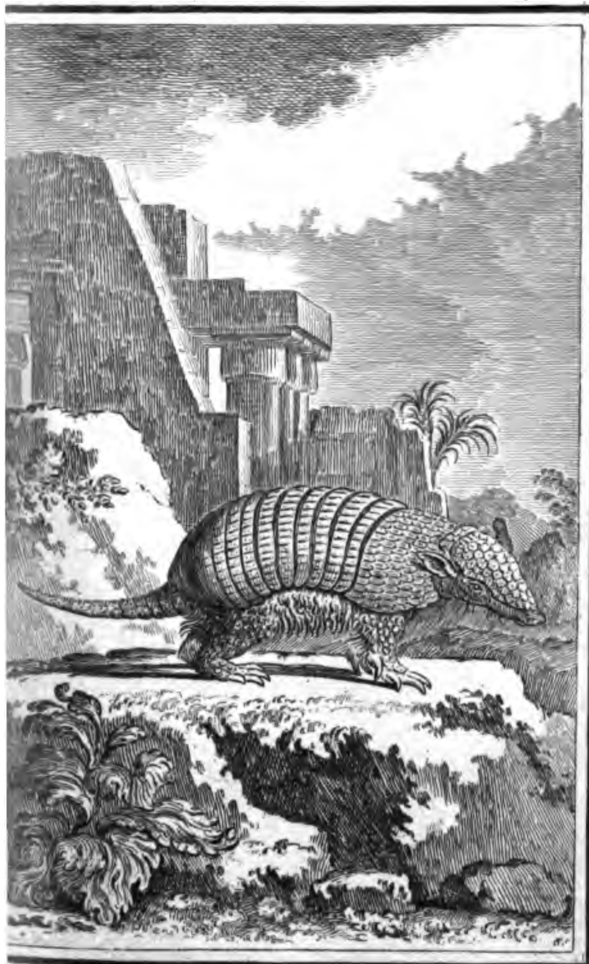
eſt le plus grand; l'autre, dont la couleur eſt brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; ſa queue eſt mollaſſe, ſans cuiraſſe, couverte d'une ſimple peau ſans écaille; il eſt bien plus petit que l'autre, & ne pèſe qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même juſqu'à dix dans des trous qu'il creuſe fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de ſon côté à rendre ſon trou plus profond, en deſcendant preſque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; ſa chair eſt aſſez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il eſt auſſi plus difficile à prendre; il ſort de ſon trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne ſort que la nuit. On trouve toujours ces tatous ſeuls, & l'on connoît qu'ils ſont dans leurs trous lorſqu'on en voit ſortir un

grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

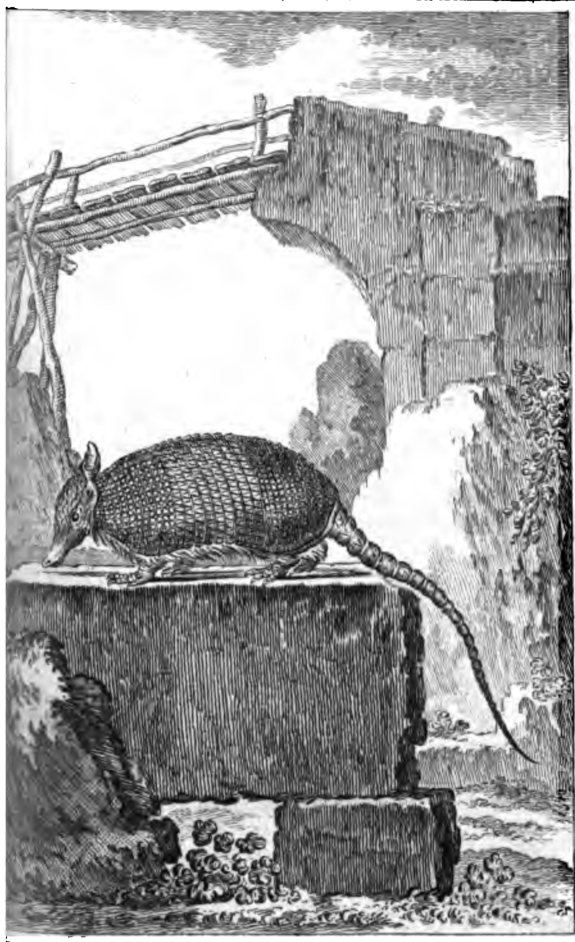
Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabassou, dont nous avons donné la figure, *tome IV, pl. XIV, page 126*, qui est en effet le plus grand de tous les tatous ; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici (*planche XXV*) la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue. La description & la figure se trouvent dans les Transactions philosophiques, *volume LIV, planche VII*. M. William Watson, Docteur en médecine, a donné la description de



Seve del. Cath. Haussard Sc.

L'ENCOUBERT.



Sève del. Cath. Haussard. Sc.

LE TATOU A LONGUE QUEUE.

de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, & alors il est aisé de couper la branches & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise & y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, & petit à petit, pose l'autre patte, & continue de

grimper. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, & ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (a) ».

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, & que son paresseux honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions & les figures, *Tome VI, planches V, VI & VII, pages 72 & suiv.*

M. Vosmaër, habile Naturaliste & Di-

(a) Extrait des observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

recteur des Cabinets de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaer.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre *(b)*. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conséquent *l'on ne doit pas*

(b) Description d'un Paresseux pentadactile de Bengale, *page* 5. *Amsterdam*, 1767.

(comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient pas de dents, & je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.



ADDITION

A l'article de l'Éléphant [1].

JE DONNE ici (*planche XXVI*) la figure d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur; & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La masse de son corps informe & ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec

[1] Tome IV, page 187.

des rides & des plis assez fréquens ; les deux mamelles avec des mamelons apparens sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée en ligne droite	6.	7.	3.
Hauteur du train de devant	4.	10.	5.
Hauteur du train de derrière	5.	1.	9.
La plus grande hauteur du corps	5.	7.	"
Hauteur du ventre	2.	3.	6.
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput.	1.	1.	11.
Longueur de la mâchoire inférieure	"	8.	9.
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil	2.	5.	9.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille	"	10.	5.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	2.	4.
Largeur entre les deux yeux	1.	1.	10.
Longueur des oreilles en arrière	1.	3.	7.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur de l'oreille.....	1.	2.	4.
Circonférence du cou....	5.	5.	1.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant..................	7.	8.	"
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière..................	7.	8.	3.
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros......	8.	"	7.
Longueur du tronçon de la queue................	2.	1.	4.
Circonférence de la queue à son origine............	1.	1.	9.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet..	2.	1.	6.
Largeur du haut de la jambe..................	1.	10.	6.
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles......	"	9.	6.
Largeur du pied de devant..................	"	8.	3.
Largeur du pied de derrière..................	"	10.	5.
Longueur des plus grands ongles................	"	1.	9.
Largeur...............	"	3.	"
Longueur de la trompe étendue...............	3.	7.	3.

Il nous a paru, en comparant le mâle

& la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper; seulement elle a les oreilles plus petites, à proportion que le mâle; mais le corps paroissoit plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe & l'extrémité de la verge, représentée *(planche XXVII)*. Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, & ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau,

comme on le voit repréſenté. Cet éléphant mâle, quoique preſque auſſi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à ſaiſir avec ſa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a ſouvent arraché les poches & les baſques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle ſembloit obéir avec complaiſance. Le ſeul moment où on l'a vu marquer de l'humeur a été celui de ſon emballage dans ſon caiſſon de voyage. Lorſqu'on voulut la faire entrer dans ce caiſſon, elle refuſa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit parderrière qu'on la força d'entrer dans cette eſpèce de cage, qui ſervoit alors à la tranſporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'eſſuyer, & ne pouvant ſe retourner dans cette priſon étroite, elle prit le ſeul moyen qu'elle avoit de ſe venger; ce fut de remplir ſa trompe & de jeter le volume d'un ſeau

d'eau au visage & sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue pardessous, pour en faire mieux connoître la structure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit, dans l'Histoire Naturelle de l'éléphant, *Tome IV, pages 272 & suiv.* qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes, paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

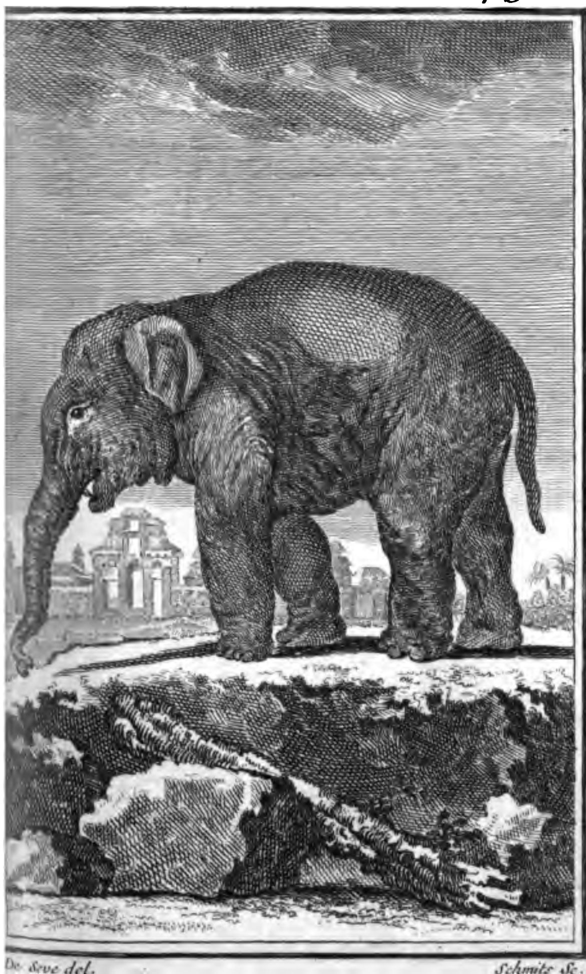
M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, écrit de Bois-le-duc dans les termes suivans:

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le Comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphans, je

puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés & presque inaccessibles, sur-tout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrein étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, & que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois

ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, & ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans sauvages; mais, quelques jours après, son Cornack va la chercher & l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, & se laisse conduire & renfermer, & c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu-près au bout de neuf mois. »

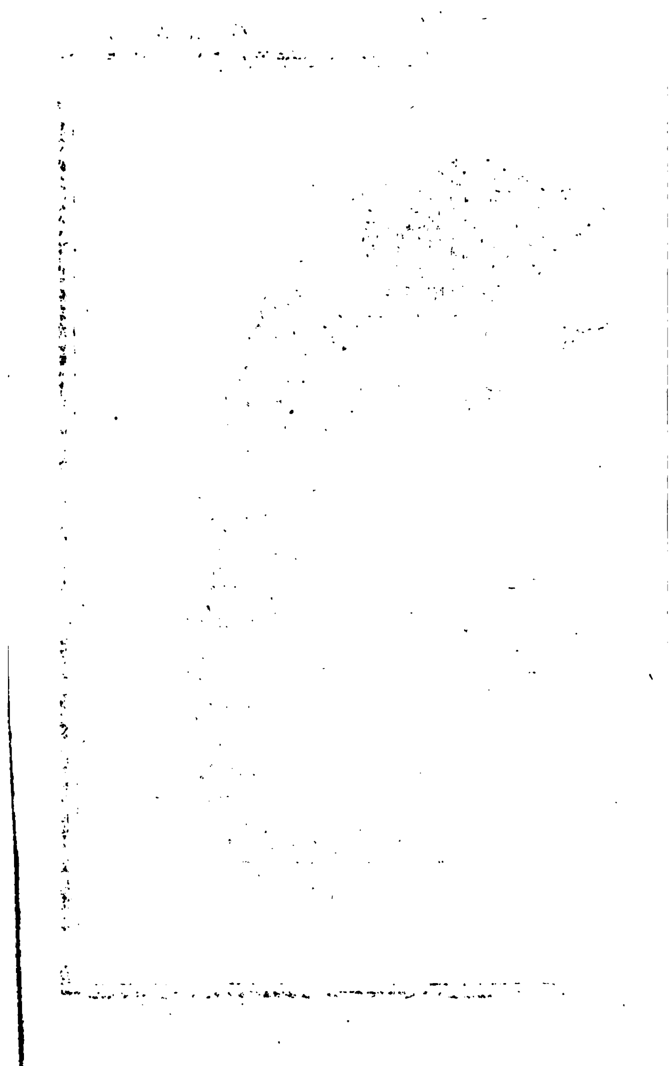
Il me paroît qu'on ne peut guère dou-



L'ELÉPHANT FEMELLE.



De Seve del. Baron Sc.



ter de la première obſervation ſur la manière de s'accoupler, des éléphans, puiſque M. Marcel Bles aſſure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit ſuſpendre ſon jugement ſur la ſeconde obſervation, touchant la durée de la geſtation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs aſſurent qu'il paſſe pour conſtant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.



ADDITION

A l'article du Rhinocéros[1].

NOUS AVONS VU un second Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit alongé de sept pouces; en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circon-

[1] Tome IV, *page* 317.

férence.

férence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme & dure. Les yeux sont petits & saillans; les oreilles larges & assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes & très-grosses, les pieds arrondis parderrière, avec des sabots pardevant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'alonge sur les testicules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse

assez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle sort, est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; & cette même partie charnue, qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; sa langue est dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & sur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sau-

vage ſans l'employer à aucun uſage, tandis qu'il eſt ſoumis en Abyſſinie, & y ſert à porter des fardeaux *(a)*.

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit, au centre de l'Afrique, des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'eſt vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyſſinie, ont deux cornes; la première, c'eſt-à-dire, la plus proche du nez eſt de la forme ordinaire; la ſeconde, plus tranchante à la pointe, eſt toujours plus courte que la première; toutes deux naiſſent en même temps, mais la première croît plus vîte que l'autre & la ſurpaſſe en grandeur, non-ſeulement pendant tout le temps de l'accroiſſement, mais pendant toute la vie de l'animal *(b)*. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliſte, écrit à M. Daubenton, par

(a) Défenſe des Recherches ſur les Américains, *page* 95.

(b) Note communiquée, par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

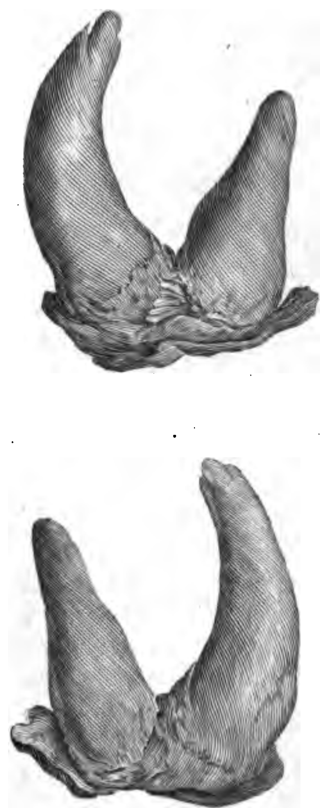
une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans:

« Je me rappele une chose qu'a dit M. Parson, dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-espérance en ont deux; je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie & en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces (*planche XXVIII*).





e Seve del J.ne Mansard Sculp



ADDITION

A l'article du Chameau & du Dromadaire[1].

NOUS N'AVONS presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *pag.* 144.

« La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses

[1] Tome V, *page* 1.

deux pieds de devant; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, & probablement par-tout. »

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, & que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir & les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en

France. On peut voir, dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dresde, & je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques Arabes ou Barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.



ADDITION

A l'article de l'Hippopotame [1].

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame (*Volume V, planche XVI*), nous avons cru devoir ajouter ici (*planche XXIX*), celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, & se voit dans son magnifique Cabinet d'Histoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps ; la tête dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur ; cette tête,

[1] Tome V, *page* 187.

vue de face, reſſemble à celle d'un bœuf ſans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes ſont groſſes & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'eſt longue que de trois pouces onze lignes, & elle eſt couverte, comme tout le reſte du corps, d'un cuir dur & ridé. Sa forme eſt ronde, mais large à ſon origine, & plus aplatie vers ſon extrémité, qui eſt arrondie au bout en forme de petite palette, en ſorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il aſſure que, dans ſon voyage en Abyſſinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, ſitué dans la haute Abyſſinie, à peu de diſtance des vraies ſources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins ſeize lieues de longueur, ſur dix ou douze de largeur, eſt peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort maſſives.

Nous avons reçu de la part de M. L.

Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse & sans cornes, ses oreilles sont petites, & il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; &, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elle contenoit, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le

coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, & qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fumes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues

d'un pied & grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents sont d'un très-bel yvoire *(a)*.

(a) Lettre de M. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le* 20 *août* 1767.



ADDITION

de l'Editeur Hollandois,

(M. le Professeur Allamand)

*à l'article de l'Hippopotame **.

IL NE MANQUE à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées ; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage ; &, quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer ; il est fort rare dans les lieux même dont

* *Page* 28 & *planche* 111, *volume* XII de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *in*-4.°

il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer & par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Histoire Naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche, que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre Hollandois,

où il eſt queſtion du Léviathan, dont il eſt parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite ſur le même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal obſervées.

Il ſeroit inutile de joindre ici une deſcription de ce monſtrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que M.rs de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimenſions, priſes avec exactitude. La meſure que j'ai employée eſt celle du pied de Paris. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet du dos	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput	1.	11.	»
Circonférence du bout du muſeau	2.	11.	9.
Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux	4.	4.	»
Longueur de la gueule ouverte	»	9.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Contour de la gueule ouverte.	5.	11.	»
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure.	»	8.	»
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure.	»	4.	»
Distance entre les deux naseaux.	»	4.	9.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	1.	8.	»
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	»	5.	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	2.	»
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein. . .	»	10.	10.
La même distance en ligne droite.	»	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles. .	4.	11.	6.
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.	»	2.	3.

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas...	"	9.	2.
Longueur du cou........	1.	"	"
Circonférence du milieu du corps..................	9.	8.	"
Longueur du tronçon de la queue.................	"	10.	"
Circonférence de la queue à ſon origine.............	"	10.	4.
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine ou le ventre..................	1.	8.	"
Largeur du haut de la jambe..................	"	8.	"
Épaiſſeur.............	"	6.	8.
Largeur à l'endroit du talon....................	"	4.	10.
Circonférence du métatarſe....................	1.	2.	"
Largeur du pied de devant....................	"	7.	8.
Largeur du pied de derrière..................	"	7.	"
Largeur des plus grands ſabots..................	"	3.	"

Comme la figure du jeune hippopotame, que j'ai fait deſſiner dans le Cabinet de S. A. S. M.[gr] le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver

d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici (*planche XXX*), la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.



ADDITION
A l'histoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

PAR M. le Docteur Klockner, d'Amsterdam.

NOTES.

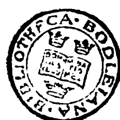
« JE M'ÉTONNE que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi

les Anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Egypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs Historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit : « Le Nil nourrit plusieurs » espèces d'animaux, dont deux entr'autres » méritent de fixer notre attention, qui » sont le crocodile & l'hippopotame.... » Celui-ci est long de cinq coudées; il a » les pieds fourchus comme les bêtes à » cornes, & de chaque côté trois dents » saillantes, plus grandes que les défenses » d'un sanglier. La masse entière du corps » ressemble beaucoup à celle de l'élé- » phant. Sa peau est très-dure & très- » ferme, & peut-être plus que celle d'au- » cun autre animal. Il est amphibie, se » tenant pendant le jour au fond de l'eau; » où il se meut & agit comme sur la terre » même, où il vient la nuit pour paître » l'herbe des campagnes. Si cet animal » étoit plus fécond, il causeroit de grands » dommages à la culture des Egyptiens. » La chasse de l'hippopotame exige un » nombre de personnes qui cherchent à » le percer avec des dagues de fer. On



…er del. Schmits Sc.

L'IPPOPOTAME JEUNE.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·



del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

L'HIPPOPOTAME ADULTE.


BODLEIANA

l'affaillit avec plufieurs barques jointes « enfemble, & on le frappe avec des har- « pons de fer, dont quelques-uns ont des « angles ou des acraux ; on attache à quel- « ques-uns de ces dards une corde, & on « laiffe enfuite l'animal fe débattre jufqu'à « ce qu'il ait perdu fes forces avec fon « fang. La chair en eft fort dure & de « difficile digeftion *(a).* »

Voilà peut-être la meilleure defcription que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'eft trompé que fur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I, page* 42, édit. Wiffelingii.





OBSERVATIONS

FAITES en préparant la peau de l'Hippopotame, qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en Médecine, à Amsterdam.

J'AI REÇU fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, & on l'avoit mise en-

core mouillée dans celle-ci ; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau, & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam *(b)*. Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un

---

(b) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou en taillures. La langue avoit été coupée. . . . . On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif,

auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & serré, mais il n'y en avoit que très-peu au-dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits,

puiſque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux, que j'ai placés dans mon ſujet, ſont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais, lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas convenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec

celle de M. *Daubenton.* Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ses hippopotames, & le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paroît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément

les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit; savoir, quatre incisives en haut, & quatre incisives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, & plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure & inférieure se trouvent garnies à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un

tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, & j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, & forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où se fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & supérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

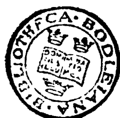
Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étoient placées; mais, comme on n'en avoit laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur, les inſectes y avoient auſſi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de meſurer cette épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien ſéparée de la graiſſe & de la chair. Plus haut, vers le dos, on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, ſans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être tranſportée; c'eſt par cette raiſon que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaiſſe que d'un pouce en y paſſant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui ſe retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le ſabot quoique épais & durillonné, eſt néanmoins flexible.

Je joins ici pluſieurs meſures, en avertiſſant qu'elles n'ont été priſes qu'après que la peau a été empaillée, & que je me ſuis ſervi de la meſure d'Amſterdam.

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit.	10.	10.
——— depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche.	13.	7.
——— du milieu du nez, mesurée pardessus la tête.	13.	$\frac{1}{2}$.
Nota. La raison de la différence de ces mesures, vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.	2.	9 $\frac{1}{2}$.
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles.	6.	4 $\frac{1}{2}$.
——— mesurée devant les oreilles.	6.	6.
——— entre les yeux & les oreilles.	6.	2 $\frac{1}{2}$.
——— sur l'élévation de l'orifice des yeux.	6.	4.
——— entre les yeux & le nez.	5.	4.
Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.	2.	4.





..e del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

	pieds.	pouces.
Longueur des doigts du côté extérieur	»	3.
——— des doigts de devant des pattes de derrière	»	1 $\frac{3}{4}$.
——— des doigts extérieurs des pattes de derrière	»	1 $\frac{3}{4}$.
——— des ongles des pattes de derrière & de devant	»	2.
Circonférence des ongles à leur naissance	»	4 $\frac{3}{4}$.
Longueur de la queue	1.	4.
Circonférence à la naissance, où elle est ronde	1.	3.
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate	»	3 $\frac{1}{5}$.
——— à l'extrémité	»	2 $\frac{1}{5}$.
Grosseur de la queue au milieu	»	1 $\frac{1}{3}$.
——— de la queue au bout	»	» $\frac{1}{2}$.
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure	»	7 $\frac{3}{4}$.
——— mesurées en ligne droite	»	6 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la racine	»	5 $\frac{3}{4}$.
——— au milieu	»	5 $\frac{1}{4}$.
——— sur le tranchant	»	4 $\frac{1}{4}$.
Longueur de leur découpure inclinée	»	3 $\frac{1}{2}$.
Largeur des dents canines à leur racine	»	2 $\frac{5}{8}$.

	pieds.	pouces.
——— au milieu.........	»	2.
Longueur des dents canines supérieures......................	»	2 3/8.
Circonférence................	»	4 3/8.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre..........	»	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes........................	»	6 1/4.
Leur circonférence............	»	5 1/3.
Distance de l'une à l'autre......	»	» 3/8.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes.........	»	2 1/2.
Leur distance des grandes......	»	» 1/2.
Distance entre celles-ci & les dents canines..................	»	1 1/3.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.............	»	1 1/2.
Leur hauteur................	»	1.
Leur largeur................	»	1 1/4.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires...............	»	1 3/4.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure...	»	1 3/4.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure........	»	1.
Leur largeur................	»	1 4/2.

	pieds.	pouces.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires......	»	1 $\frac{1}{2}$.
Leur largeur.................	»	1 $\frac{1}{3}$.
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.	»	1 $\frac{5}{8}$.
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale; où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite........	»	2 $\frac{1}{4}$.
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine.................	»	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres.......	»	5.

Nota. Le poil de la partie supé-

rieure de la queue eſt tombé en empaillant l'animal ; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorſque l'on compare cette meſure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & ſi l'on prend garde à la différence des meſures, on verra facilement qu'elles ſont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorſqu'il a été tiré par un payſan nommé Charles Marais, d'extraction françoiſe. Ce payſan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui ſe trouve à Amſterdam. Suivant le dire de cet homme, qui aſſure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame eſt fort agile à la courſe, tant dans la boue & la fange, que ſur la terre ferme ; & il court ſi vîte, que les payſans, quoique bons chaſſeurs, n'oſent tirer ſur lui lorſqu'il ſe trouve

hors de l'eau. Mais ils l'épient au soleil couchant : alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet, qui peut lui servir de proie, se fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui est placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, & marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le dissèque. Un hippopotame, qui a toute sa croissance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale & qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort

bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais d'aigreurs, & quand il eſt exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crême: on recommande même ce lard en Afrique comme un remède ſouverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame, qui a atteint toute ſa croiſſance, on eſt confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les meſures données; ſavoir, que c'eſt un animal d'une grandeur & d'une peſanteur ſurprenante.

Quelques ſoins que je me ſois donnés pour rendre cette pièce auſſi légère qu'il étoit poſſible, je me ſuis vu contraint de me ſervir de tout ce qui pouvoit aider à la ſoutenir, & je crois qu'elle pèſe quatre mille livres, y compris la planche ſur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finiſſe ces obſervations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'Hiſtoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne ſe trouvent pas dans la deſcription précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-

être ſon nom à la reſſemblance qu'il y a entre ſa voix & le henniſſement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui aſſurent que ſon cri reſſemble plus à celui de l'éléphant, ou aux ſons roulans & bégayans d'une perſonne née ſourde. Quoi qu'il en ſoit, l'hippopotame forme encore une autre eſpèce de ſon ronflant lorſqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il ſe couche pour l'ordinaire ſur des terreins marécageux, dans les roſeaux dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On aſſure, au contraire conſtamment, qu'on l'attaque plus volontiers ſur terre que dans l'eau, ce qui ſeroit contradictoire s'il étoit auſſi léger à la courſe. Selon quelques autres Hiſtoriens, on lui coupe le paſſage à la rivière par des arbres & des foſſés, parce que l'on ſait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il ſe trouve, à cet égard, plus avantageuſement dans l'eau,

où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame, & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent pardessus, & que les flèches rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne sais, si j'ose citer ici le passage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui est très-sanguin, fait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne

trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette singularité?

Outre les usages sus mentionnés de la peau & des dents, on assure que les peintres Indiens, se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs. »



ADDITION

A l'article de la Giraffe[1].

NOUS DONNONS ici (*planche* XXXI) la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi (*planche* XXXII) la figure des cornes de cet animal ; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs ; il semble qu'elles croissent pendant

[1] Tome VI, *page* 26.

es premières années de la vie de l'animal, ſans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puiſque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que ſix ou huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche XXXII.* C'eſt à M. Allamand, célèbre Profeſſeur à Leyde, que je dois la connoiſſance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce ſujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru ſouhaiter, ainſi que M. de Buffon, de connoître la nature de ſes cornes ; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juſte idée. Vous obſerverez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de ſa mère ; ſa hauteur n'eſt en effet que d'environ ſix pieds, & par conſéquent ſes cornes ſont courtes &

n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi ; elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue; on y voit encore

quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure *(planche XXXII)*.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux ; ce tubercule osseux a plus de trois pouces

de longueur & eſt fort incliné vers le front, c'eſt-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal ſont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général ſont de figure rhomboïdale.

Il eſt maintenant aſſez probable, par l'inſpection de ces cornes ſolides & d'une ſubſtance ſemblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être miſe dans le genre des cerfs, & cela ne ſeroit pas douteux ſi l'on étoit aſſuré que ſon bois tombe tous les ans ; mais il eſt bien décidé qu'on doit la ſéparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes ſont creuſes. En attendant, nous conſidérerons ce grand & bel animal, comme faiſant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes eſpèces, ne double pas ſes productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, ſont des animaux qui forment des genres particuliers ou des eſpèces uniques, qui n'ont point d'eſpèces collatérales ; c'eſt un privilége

vilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

« La giraffe est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs; ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites & grosses comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins

la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf, les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaise grâce, on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs, les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête.......	1.	8.	"
Hauteur du pied de devant jusqu'au garot........	10.	"	"
Hauteur du garot au-dessus de la tête..........	7.	"	"
Longueur depuis le garot jusqu'aux reins............	5.	6.	"
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue...........	1.	6.	"
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins..	8.	5.	"

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.rs Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17*, de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous

disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première *(a)*, & il y a joint la description suivante:

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, cou-

---

(a) *Tome XIII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *in-4°*.

chée auprès de fa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il eft conftaté que la giraffe n'eft pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier foin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel eft M. de Buffon fur leur fubftance. Elles ne font point creufes comme celles des bœufs & des chèvres, mais folides comme le bois des cerfs, & d'une confiftance prefque femblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles font minces, droites & fimples, c'eft-à-dire, fans être divifées en branches ou andouillers ; elles font recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jufqu'au trois quarts de leur hauteur ; cette peau eft chargée de poils courts, femblables à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-deffus du bout mouffe de la corne, & ils font noirs ; ainfi, ils font très-différens du duvet qu'on voit fur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroiffent point être compofées de ces poils réunis, comme

celles du rhinocéros, aussi leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, & qui renferme au-dedans un tissu spongieux : au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe ; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs & des chèvres, & il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la giraffe sera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule, qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la distance de quelques pouces ; mais les poils qui là forment sont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle semble recommencer,

& s'étendre jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures, que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clairsemés & plus longs autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux & docile, & c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties: les voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..................	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant......................	4.	5.	4.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière	4.	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	"	9.	7.
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux	"	9.	5.
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche	"	11.	6.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	"	3.	"
Distance entre les naseaux	"	1.	2.
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite	"	6.	3.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	9.
Distance entre les deux paupières ouvertes	"	1.	1.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres	"	6.	6.
Distance entre l'angle postérieur & les cornes	"	3.	6.
Longueur des cornes	"	2.	9.
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas	"	1.	9.
Distance des cornes aux oreilles	"	2.	9.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des oreilles....	»	6.	»
Largeur de la base, mesurée sur la courbure......	»	2.	5.
Distance entre les deux oreilles, prise au bas......	»	4.	6.
Longueur du cou.......	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête..................	1.	»	»
Circonférence près des épaules................	2.	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.................	3.	11.	4.
Circonférence devant les jambes de derrière........	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue................	1.	3.	3.
Circonférence à son origine...................	»	7.	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.................	5.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre..................	3.	1.	»
Longueur des sabots......	»	4.	1.
Hauteur des sabots......	»	2.	7.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant....	»	3.	5.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière...	»	3.	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant...........	1.	1.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.............	1.	»	»

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

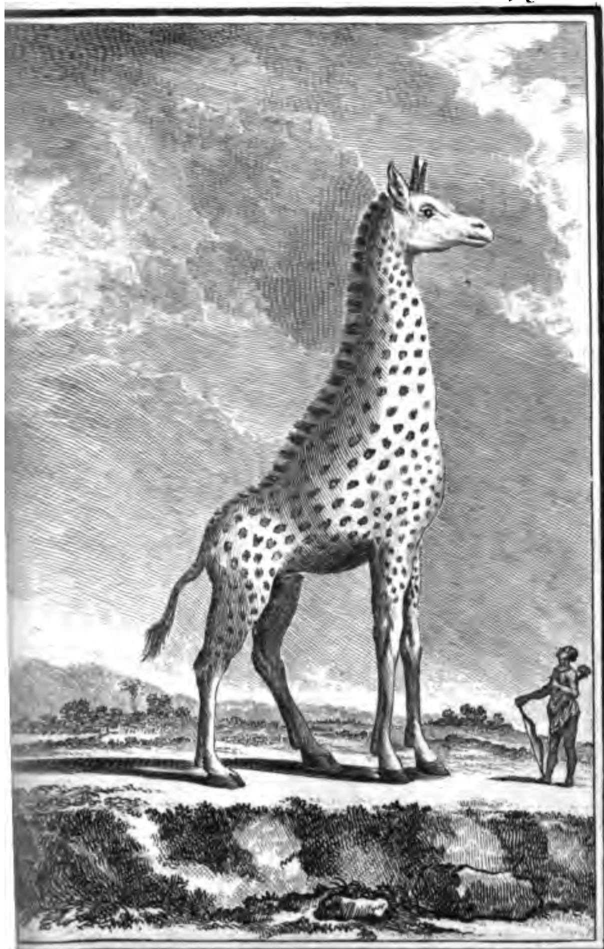
On voit par cette description, non seulement la grande intelligence, mais la circonspection & la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite; j'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs sa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de

m'envoyer ; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme, rapportée ci-dessus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & grosses comme le bras* ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de giraffe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

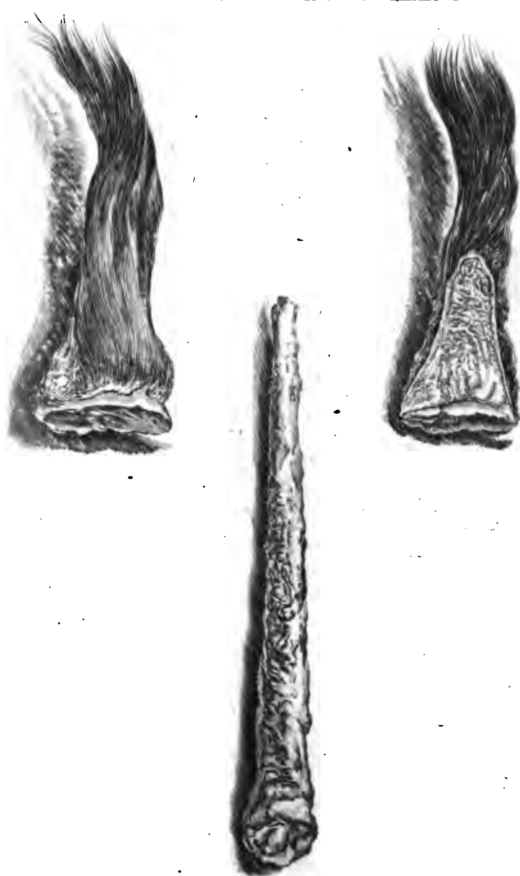
Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de giraffe ; le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être re-

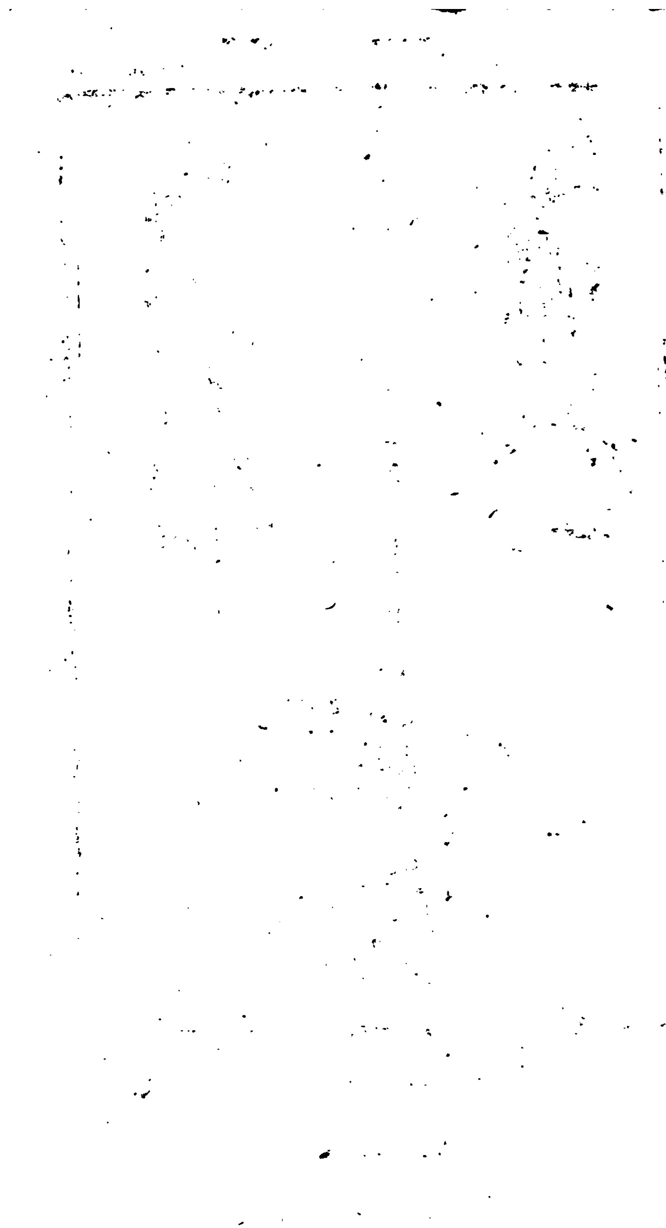
gardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées & surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims; ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, & celui de la giraffe couvert seulement de poil & de peau.

FIN du neuvième Volume.



LA GIRAFFE.





TABLE

Des Matières contenues dans ces deux Volumes.

A

B

C

CHIENS

D

F

G

H

L

O

P

R

S

SOURIS

T

FIN de la Table des Matières.

